131e rapport de gestion BCN

2013

www.bcn.ch

BCN
PLUS FORTS ENSEMBLE

Serrières - Neuchâtel

2013

131e rapport de gestion BCN

Pour bien mesurer le temps qui s'est écoulé au cours de ce dernier quart de siècle (1989-2014), et pour mieux visualiser les importants changements du paysage intervenus durant cette période, il fallait un point de repère stable et significatif.

Nous avons choisi de recourir au magistral *Portrait du canton de Neuchâtel* réalisé entre 1989 et 1991 par le photographe Jean-Luc Brutsch qui en avait pris l'initiative. Sous la responsabilité du soussigné, ce sont alors plusieurs milliers d'images en noir et blanc qui ont été produites, la plupart faites avec une chambre photographique de 24 x 36 cm, les autres avec un reflex 9 x 9 cm. L'ensemble de cette riche documentation, constituée dans le cadre du 700e anniversaire de la Confédération et avec l'appui de nombreux sponsors neuchâtelois, a été déposé en 1991 aux Archives de l'Etat de Neuchâtel où ces pièces sont précieusement conservées pour servir aussi bien à l'histoire d'aujourd'hui qu'à celle de demain.

Jean-Pierre Jelmini, historien

Chiffres-clés	**2013**	**2012**	**Evolution en %**
Bilan (en millions de francs)			
Somme du bilan	9'292	8'517	9,1%
Prêts à la clientèle	7'675	7'245	5,9%
Avoirs de la clientèle	5'906	5'462	8,1%
Fortune globale de la clientèle	8'806	7'756	13,5%
Capital et réserves après emploi du bénéfice	640	608	5,3%
Résultats (en milliers de francs)			
Produits	124'697	124'725	0,0%
Bénéfice brut	63'205	62'996	0,3%
Bénéfice net	30'856	29'142	5,9%
Report de l'exercice précédent	84	94	
Rentabilité (en %)			
Des fonds propres sur le bénéfice de l'entreprise	8,5	11,1	
Du capital mis à disposition par l'Etat (y compris rémunération garantie de l'Etat)	19,7	18,7	
Taux de couverture des fonds propres (en %)	168,4	168,4	
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne (en %)	43,6	45,2	
Ratio coûts / revenus (en %)	49,3	49,5	
Notre présence			
Nombre de points de vente	12	13	
Nombre de bancomats	53	52	
Nombre d'appareils de versement	7	7	
Evolution du personnel			
Nombre de collaborateurs	312	310	
Nombre de postes de travail à 100%	274,1	273,7	
Nombre d'apprentis	19	19	

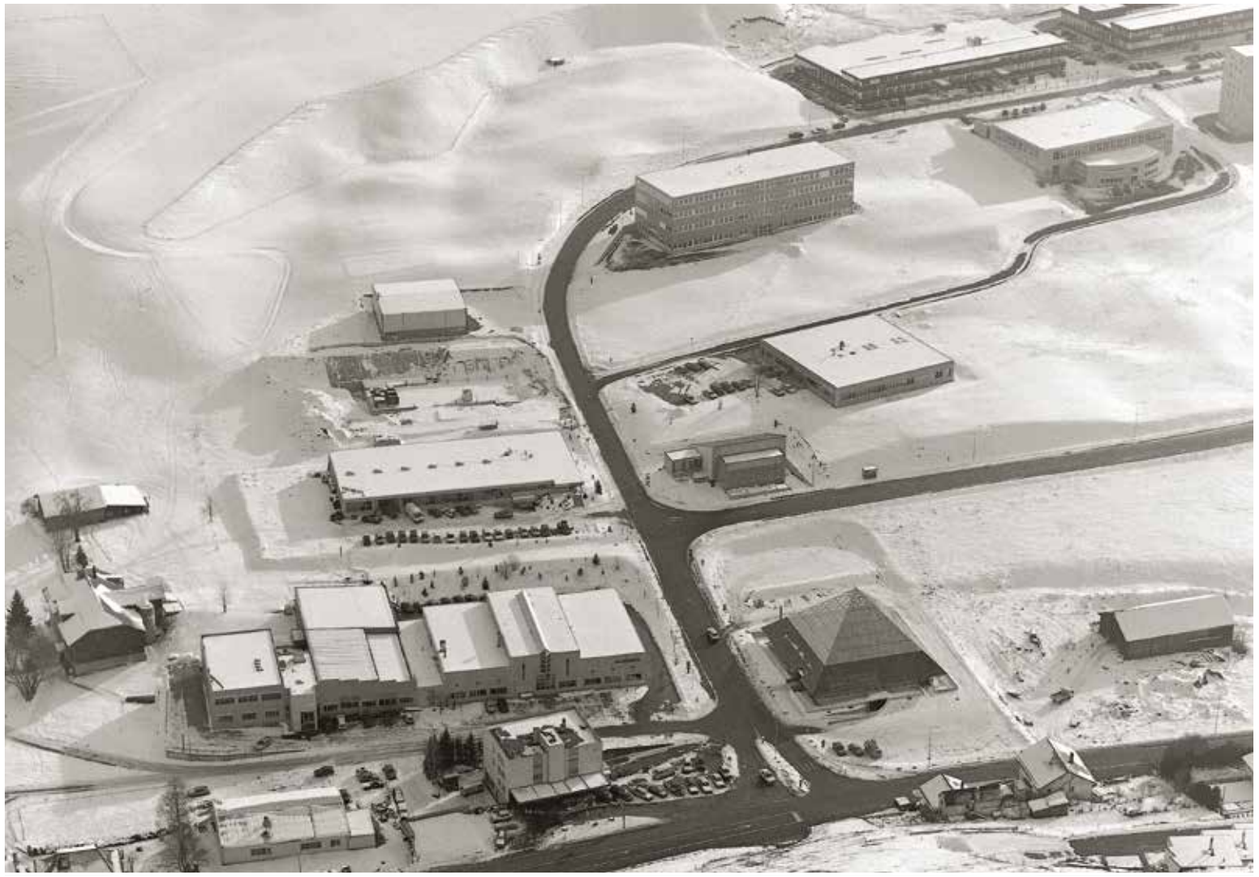

Le Locle

Sommaire

Conseil d'administration et Direction générale 4

L'économie en 2013 8
Economie mondiale 8
Economie suisse 9
Economie neuchâteloise 10
Marché des actions 12
Marché des changes 13
Marché des métaux 14
Marché de l'argent et des capitaux 14

Le premier bilan après une année d'EcoEntreprise 16

Sponsoring 18
Sponsoring sportif 18
Sponsoring culturel 20

Prix BCN Innovation 2013 22
Prix BCN Culture 2013 24
Cérémonie officielle 28
Fondation culturelle 2013 30

Gouvernement d'entreprise 33
1. Missions et structure de la banque 33
2. Structure du capital 33
3. Conseil d'administration 34
4. Direction 39
5. Rémunération, participation et prêts 40
6. Organe de révision 40
7. Politique d'information 40

Commentaires relatifs à l'exercice 2013 43
Comptes annuels 2013 47
Bilan 47
Compte de résultat 48
Tableau de financement 49
Emploi du bénéfice 50

Annexe du bouclement 2013 51
1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel 51
2. Principes comptables et d'évaluation 53
3. Informations se rapportant au bilan 55
4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan 62
5. Informations se rapportant au compte de résultat 63

Rapport de l'organe de révision 64

A votre service 66

Conseil d'administration et Direction générale

Message de la Présidente et du Directeur général

Chères Neuchâteloises,
Chers Neuchâtelois,

La progression de la BCN arrive au point où sur cent francs déposés dans les banques du canton, vous en avez confié cinquante à la BCN. Et, une fois sur deux, c'est la porte de la Banque Cantonale Neuchâteloise que vous poussez pour solliciter un crédit vous permettant de financer votre habitation. Notre position, en amélioration constante depuis des années, ne laisse pas d'ambiguïté sur votre perception de notre établissement.
Plus révélateur encore : ces cinq dernières années, alors que la crise financière instillait un doute insidieux dans le système bancaire, la BCN a continué de progresser avec prudence mais fermeté.

La confiance durable ne s'obtient ni par l'injonction ni par des campagnes publicitaires tapageuses. Par contre, les turbulences d'un secteur peuvent faire ressortir la constance de qualité, la modération et la continuité d'une politique d'entreprise, et démontrer que la stabilité est bien différente de l'immobilisme.

US Persons
Les relations de la BCN établies avec des « US Persons » concernent principalement des Neuchâtelois ou binationaux partis résider aux USA ou des citoyens américains ou binationaux venus s'installer dans le canton de Neuchâtel pour des raisons professionnelles.
Le Conseil d'administration et la Direction générale se sont longuement penchés sur la pertinence de participer à un tel programme. Bien que le modèle d'affaires de la BCN n'ait jamais été de viser la clientèle américaine, et encore moins de la démarcher ni de mettre en œuvre des stratégies incitant cette dernière au non-respect de ses obligations envers le fisc américain, la décision de participer au programme en catégorie 2 a été prise.
En effet, dans ce processus unilatéral, dont le déroulement a eu lieu à distance, nous sommes dans l'impossibilité d'assurer qu'absolument tous nos clients « US Persons » ont satisfait à toutes leurs obligations fiscales, aux USA. Nous sommes contraints de l'établir pour prouver notre bonne foi et diminuer le risque d'une sanction pour la banque. Des provisions ont déjà été constituées en conséquence.

La tendance à la réduction des marges d'intérêt s'est confirmée

La BCN assure sa rentabilité et sa pérennité en pratiquant le métier originel de banquier, c'est-à-dire qu'elle se pose en intermédiaire entre Neuchâtelois épargnants et emprunteurs. Ainsi plus des trois-quarts des revenus de la BCN sont générés par la différence entre intérêts perçus et versés.

Or, en 2013, les conditions du marché ont entraîné un nouveau resserrement des écarts entre la rémunération de vos capitaux et le prix des crédits octroyés. Malgré des solutions de refinancement plus avantageuses, l'augmentation du volume d'hypothèques n'a pas permis de compenser la contraction des marges d'intérêts.

Pour la 1ère fois, nos revenus d'intérêts ont diminué alors que le volume d'affaires continuait sa progression.

La BCN a intensifié son influence dans le tissu économique neuchâtelois

La proximité de la BCN n'est pas un vain mot. La multiplicité des cas rencontrés au quotidien sur le territoire du canton affine notre niveau de connaissance du marché immobilier. En retour, cette expertise reconnue attire une nouvelle clientèle, comme le démontre la progression de nos hypothèques en 2013, malgré une approche prudente des risques.

Le soutien aux entreprises locales fait partie du patrimoine génétique de la BCN. Au travers de prestations spécifiques, la banque assiste les petites, moyennes et grandes entreprises dans les périodes-clés de leur existence : reprise d'entreprise, forte croissance des affaires, investissements importants.

Nous pourrions user d'un raccourci de langage en rappelant que nos collaborateurs ont établi une relation avec la moitié d'entre vous. Et tenter de décrypter notre avenir à la lumière des atouts qui ont forgé notre réussite jusqu'à présent. Mais nous n'éclairerions que la partie du chemin déjà parcourue.

La constance de notre politique d'affaires et le choix délibéré de nous cantonner à des activités dont nous maîtrisons les ressorts restent le socle de nos succès futurs.

Face à un environnement plus difficile et plus compétitif, nous devons, bien sûr, appliquer les réflexes entrepreneuriaux que nous conseillons à nos clients d'adopter.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous remercions nos clients de la confiance qu'ils nous accordent ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement.

Manuela Surdez
Présidente du Conseil d'administration

Jean-Noël Duc
Directeur général

Couvet - Site de Dubied

L'économie en 2013

Economie mondiale
… en trois points
‹ Reprise mondiale modérée
‹ Déception pour les économies émergentes
‹ Légère accélération prévue en 2014

Globalement
L'année 2012 avait été placée sous le signe de l'hésitation conjoncturelle. 2013 a par contre connu une reprise modérée de la conjoncture mondiale. Des signes de réelle embellie sont apparus dans certaines zones économiques, comme dans la zone euro. Parallèlement, les économies nord-américaine et japonaise se sont bien comportées. Mais l'évolution conjoncturelle des pays émergents a été inférieure aux attentes.
Globalement, la croissance mondiale ne devrait avoir progressé que de 3% en 2013 (3,1% en 2012). Les économies avancées ont connu une progression de 1,3% et les pays émergents et en voie de développement, de 4,7% inférieure au résultat de 2012. Pour 2014, le FMI anticipe une légère accélération de la croissance mondiale à 3,7%. Les pays avancés y participeraient à concurrence de 2,2% et, les autres économies pour 5,1%.

Aux Etats-Unis
Dans la première économie mondiale, la dynamique de croissance née de la hausse de la consommation privée et des dépenses d'investissement a été freinée par un assainissement excessif des finances publiques et par l'incertitude politique sur l'assainissement budgétaire du pays. Le PIB n'a progressé que de 1,9% en 2013 selon le FMI (2,8% en 2012). L'année aura été marquée par une reconstitution des stocks, mais l'utilisation des capacités de production est restée faible et l'emploi a modestement progressé. Le chômage restant élevé (7%) et l'inflation sous contrôle, la politique monétaire a été très expansionniste.

Dans la zone Euro
La croissance a été décevante : -0,4% en 2013 selon les dernières prévisions du FMI. Ce résultat masque une évolution hétérogène selon les pays. L'Allemagne (+0,5%) est le moteur de la croissance régionale. L'économie française est hésitante (+0,2%). L'Italie et l'Espagne restent en récession. Certaines économies du sud du continent se sont raffermies. L'incertitude conjoncturelle prévaut, en raison notamment des programmes d'austérité budgétaires. Le conseiller économique du FMI Olivier Blanchard peut certes souligner que les signes de reprise viennent d'un « changement d'état d'esprit » dans la région. Mais la compétitivité des entreprises et les progrès en matière d'exportation n'ont pas pu compenser la faiblesse de la demande intérieure.

Au Japon
L'année a été marquée par une reprise (+1,8%) alimentée par « Abenomics », la politique économique du Premier Ministre Shinzo Abe. La consommation des ménages a fortement progressé, puis perdu de sa vigueur au second semestre. Les exportations ont été dopées par la dépréciation du yen. Le moral des entreprises est remonté, stimulant un regain des investissements. Les dépenses publiques ont aussi contribué au regain conjoncturel. La fin de l'année a pourtant été marquée par une incertitude grandissante sur les effets de nouvelles mesures structurelles, notamment l'introduction d'une taxe sur la consommation. Selon le FMI, 2014 devrait être une année de consolidation (+1,7%).

Principaux indicateurs (en%)	**Croissance du PIB**	**Taux d'inflation**	**Taux de chômage**
2013			
Etats-Unis	1,7	1,2	7,5
Zone euro	-0,4	1,4	12,0
Japon	1,8	0,2	4,0
OCDE	1,2	1,5	8,0
2014			
Etats-Unis	2,9	1,6	6,9
Zone euro	1,0	1,2	12,1
Japon	1,5	2,3	3,9
OCDE	2,3	1,9	7,8

Source : OCDE

Croissance du commerce mondial (en%)	
2013	3,0
2014	4,8

Source : OCDE

Sources :
- FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2013 et janvier 2014
- OCDE, Perspectives économiques 2013/2
- BCE, Bulletin mensuel janvier 2014
- SECO, Tendances conjoncturelles, automne 2013 et hiver 2013/2014
- BNS, Bulletin trimestriel décembre 2013

Dans les pays émergents
En 2013, ce sont les pays émergents (+4,7%) qui ont porté la croissance. Celle-ci a été différenciée : les économies asiatiques, Chine en tête avec une croissance de 7,7%, ont été très vigoureuses. Mais les pays est-européens (+2,5%) et latino-américains (+2,6%) sont restés en retrait, en raison notamment d'un climat commercial défavorable et d'un manque de compétitivité des entreprises. En 2014, la Chine progressera sans doute à un rythme plus modéré qu'auparavant. Mais les perspectives des autres pays doivent tenir compte de facteurs conjoncturels propres aux économies individuelles et anticiper une baisse de la croissance de leur production.

Perspectives 2014
Les dernières prévisions du FMI tablent sur une légère accélération de la croissance mondiale à +3,7%, avant de monter à 3,9% en 2015. Mais les fragilités structurelles et les risques baissiers persistent. Les économies avancées restent tributaires des effets des politiques de rééquilibrage budgétaire. Dans les économies émergentes, des faiblesses structurelles internes rendent certaines d'entre elles trop dépendantes de l'évolution conjoncturelle dans les pays avancés.

Suisse	**Variations 2013 en%**	**Variations 2014 en%**
Produit intérieur brut (PIB)	1,9	2,2
Investissements	1,4	2,9
Investissements en biens d'équipements	0,3	3,7
Inflation	-0,2	0,3
Chômage (niveau, moyenne annuelle)	3,2	3,1
Emploi (en équivalents plein temps)	1,3	1,2
Exportations	1,3	4,1
Importations	0,2	3,2

Source : KOF

Sources :
- SECO, Tendances conjoncturelles automne 2013 et hiver 2013/2014
- BNS, Bulletin trimestriel décembre 2013
- KOF, Bulletin conjoncturel, hiver 2013

Economie suisse
… en trois points
‹ Croissance toujours portée par la consommation privée
‹ Reprise amorcée des exportations
‹ Inflation et emploi sous contrôle

Globalement
Trimestre après trimestre, la conjoncture a été bonne en Suisse. La croissance a été portée par la consommation privée. Elle en est demeurée le moteur grâce notamment à des taux d'intérêt restés faibles, une immigration importante et un renchérissement quasi nul. Globalement et selon le SECO, le PIB aura progressé de 1,9% en 2013. Cette hausse a aussi été stimulée par la reprise des exportations en seconde partie d'année, une construction qui est restée florissante et un climat des affaires généralement optimiste. L'emploi s'est stabilisé et le chômage s'est orienté à la baisse. Pour 2014, les observateurs restent confiants avec un PIB qui devrait augmenter à 2,2%, selon les estimations du KOF. Mais les incertitudes nées notamment de la crise de la dette dans la zone euro restent vivaces et ternissent les perspectives.

Une consommation vivace
Depuis plus de deux ans, la consommation intérieure est le moteur de la croissance suisse. Ceci s'est encore vérifié en 2013, même si la composante « dépenses de santé » a connu un certain ralentissement dans la seconde partie de l'année. La robustesse de la consommation privée est notamment alimentée par une immigration constante et un faible niveau des taux d'intérêts. Certes, ces derniers ont eu tendance à se tendre pendant l'exercice. Mais ils sont restés bas en comparaison historique. Ces éléments, combinés à un marché du travail robuste et à une hausse de la consommation publique, ont stimulé favorablement la consommation privée ainsi que les secteurs de la construction et de l'immobilier. A tel point que la BNS n'a pas hésité à multiplier les signaux d'alarme et à intervenir pour freiner la demande dans ces deux branches.

Production et exportations
Selon les dernières enquêtes conjoncturelles du KOF, la situation des affaires dans l'industrie a retrouvé un niveau satisfaisant. Les entrées de commande sont revenues à un niveau analogue à celui de 2012. Cette évolution est le fruit d'une amélioration continue de la conjoncture qui a créé un effet de rattrapage dans toutes les branches durant l'année 2013. Ainsi, le taux d'utilisation des capacités de production s'est constamment amélioré pour atteindre 81,7% en fin d'exercice. Cette amélioration s'est aussi vérifiée dans les services qui ont globalement enregistré une expansion supérieure à la moyenne. Finalement et au contraire des importations qui sont restées stables, les exportations ont retrouvé du tonus dans la seconde partie de l'année. Ceci est vrai tant du côté des entreprises industrielles (produits chimiques et pharmaceutiques, instruments de précision et articles horlogers, le tout sur une large base géographique), que de celui des services et du tourisme.

Marché du travail
Selon les observateurs, le chômage devrait avoir atteint son point culminant à 3,2% en moyenne annuelle. Parallèlement, le chômage partiel est resté faible pendant l'année. Du coup et en comparaison internationale, la situation du marché du travail reste favorable même si sa dynamique est restée modérée. Ce sont les branches des services et de la construction qui en ont le plus profité alors que la situation s'améliorait légèrement dans l'industrie, où des emplois ont à nouveau été créés. Les tendances restent cependant hétérogènes selon les secteurs : l'horlogerie et la chimie ont ainsi été sur une vague positive, contrairement à la construction de machines.

Perspectives
Selon le groupe d'experts du SECO, l'économie suisse devrait continuer sur la courbe ascendante en 2014 et 2015. La croissance de la population soutiendra cette tendance tout autant qu'une inflation qui restera modérée. Les différentes branches industrielles et des services devraient aussi profiter d'une certaine reprise internationale. Une incertitude demeure : les effets potentiels de la crise de la dette dans la zone euro.

Economie neuchâteloise
… en trois points
〈 Consolidation à niveau élevé
〈 Investissement horloger pour l'avenir
〈 Stabilité pour 2014

Globalement
Selon les dernières estimations de l'Institut Créa de l'Université de Lausanne, l'économie cantonale devrait avoir progressé de 2,1% en 2013. C'est un peu plus élevé que la croissance nationale (+1,9%). Mais c'est inférieur à la progression du canton en 2012 (+2,6%), qui avait été soutenue par d'excellents résultats dans l'horlogerie. L'an passé, l'économie neuchâteloise semble avoir consolidé ses positions. Certes, les différentes enquêtes conjoncturelles du KOF ont souvent relevé l'insuffisance des carnets de commandes ou encore l'érosion du taux d'utilisation des capacités de production, qui a terminé l'année sous le niveau suisse, à 77%. Les exportations cantonales ont également terminé l'année à l'équilibre (+1%). Le fait est que les entreprises ont généralement profité de cette année pour reconstituer leurs stocks et investir massivement dans leur outil de production et donc dans l'avenir. Le marché du travail est resté dynamique et a franchi la barre des 92'000 emplois. Une certaine inadéquation structurelle entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi cantonal s'est concrétisée par un appel accru à la main d'œuvre frontalière.

L'horlogerie reprend son souffle
En 2012, les affaires du secteur horloger, colonne vertébrale de l'industrie cantonale, avaient flambé. Selon le Créa, cette branche avait enregistré une progression de 10% en termes de création de valeur. En 2013, elle a continué à croître mais à un rythme plus raisonnable (+5,2%). Comme si elle devait reprendre son souffle ! La consolidation de son rythme d'activité s'est notamment traduite par des exportations certes plus modérées (+1,9% au niveau suisse) que les deux années précédentes mais qui, selon le constat de la FH, n'ont jamais été aussi élevées dans une perspective historique. Le segment du haut de gamme, notamment, a continué à investir massivement dans le canton pour adapter son appareil de production à une demande très soutenue sur les marchés étrangers. Ainsi, les marchés européens (Allemagne et Italie notamment) et, dans une moindre mesure, les débouchés asiatiques (qui ont été freinés par une moins bonne performance de Hong Kong) ont soutenu une branche dont les perspectives, au début 2014, s'inscrivaient à nouveau dans le bleu.

Industrie et construction
Depuis plusieurs années, la branche de l'instrumentation médicale progresse vers des sommets. En 2013, elle a poursuivi sur cette tendance. Globalement, le Créa estime qu'elle devrait avoir encore progressé de 3,6% après deux années 2011 et 2012 exceptionnelles. Dans ce domaine aussi, les entreprises ont fortement investi dans leur appareil de production. Par ailleurs, la concrétisation du projet Microcity avec ses quelque 200 chercheurs va donner un coup de fouet à la branche de la microtechnique. Dans la construction et selon le Créa, la création de valeur a progressé légèrement (+1,6%). Pourtant, selon un recensement officiel, le canton a enregistré une forte croissance démographique (+1,03%). De plus, le taux de vacance des logements est tombé à son plus bas niveau depuis 20 ans (0,8%).

Sur le front de l'emploi
Selon le Service cantonal de statistique, à la fin du quatrième trimestre, la hausse du marché du travail se situait en variation annuelle à 3,3%, portée essentiellement par les branches du tertiaire (+4,1%), mais régulièrement orientée à la hausse au fil des mois. La forte hausse des frontaliers dans le tertiaire (+7,5% à fin 2013 contre une hausse de 0,7% dans le secondaire) illustre le besoin de main d'œuvre dans certains secteurs comme le médico-social. Dans les branches industrielles, l'horlogerie ou les technologies médicales par exemple, la main d'œuvre frontalière a aussi permis aux entreprises de poursuivre leur développement. Pendant l'année, le chômage a très légèrement progressé de 5,5% en janvier à 5,8% en décembre, mois traditionnellement influencé par des facteurs saisonniers négatifs, notamment dans la construction.

Perspectives
Pour 2014, l'Institut Créa anticipe une croissance de 2,1%, stable par rapport à l'année écoulée. La situation dans le secteur secondaire devrait légèrement s'améliorer (+2,5%). Plusieurs analystes s'attendent ainsi à une amélioration des affaires dans l'horlogerie. Ceci s'est concrétisé en janvier 2014 avec une hausse sensible (5,6%) des exportations horlogères par rapport à janvier 2013. Dans l'industrie, les perspectives restent incertaines. Quant au tertiaire, il devrait légèrement progresser en 2014 (+1,6%) selon le Créa.

Croissance du PIB réel	2012	2013	2014 (e*)
Neuchâtel	2,6%	2,1%	2,1%
Suisse	1,0%	1,9%	2,2%

Source : Créa

Sources :
- Chambre neuchâteloise du commerce, Perspectives de l'économie neuchâteloise
- Service de statistique NE, Conjoncture économique (brochure trimestrielle)
- Service de statistique NE, Statistiques sur l'exportation, le marché du travail, les frontaliers, le chômage
- Créa, UNIL, Prévisions du PIB pour Neuchâtel, novembre 2013

*Estimation

Evolution des principaux marchés des actions		Indices à fin 2012	Indices à fin 2013	Variations en % monnaie locale	Variations en % franc suisse
Suisse	SPI	6'290,520	7'838,000	24,60	24,60
	SMI	6'822,440	8'202,980	20,24	20,24
USA	DJIA	13'104,140	16'576,660	26,50	23,39
	Nasdaq	3'019,514	4'176,590	38,32	34,92
Japon	Nikkei	10'395,180	16'291,310	56,72	25,93
Europe	Euro Stoxx	260,840	314,310	20,50	22,46
Angleterre	FT-SE 100	5'897,810	6'749,090	14,43	13,73
Allemagne	DAX	7'612,390	9'552,160	25,48	27,52
Pays-Bas	AEX	342,710	401,790	17,24	19,15
France	CAC 40	3'641,070	4'295,950	17,99	19,91
Espagne	General	8'167,500	9'916,700	21,42	23,39
Italie	MIB	16'273,380	18'967,710	16,56	18,45
Hong Kong	Hang-Seng	22'656,920	23'306,390	2,87	0,31

Marchés des actions

Amélioration de la conjoncture des principales économies, soutien affiché des banques centrales respectives, perspectives positives pour 2014 ou absence d'alternatives: autant d'explications à la belle performance des marchés des actions en 2014.

On se souviendra de 2013 comme d'un très bon millésime en termes de performances des marchés des actions. Plus particulièrement de la cuvée japonaise: l'indice Nikkei a en effet progressé de 57% soit sa meilleure performance en 40 ans!
C'est l'un des effets des «Abenomics», du nom du Premier ministre nippon Shinzo Abe, c'est-à-dire diverses mesures de politique monétaire ultra-accommodantes de la part de la banque centrale, destinées à relancer l'économie. Il s'agissait principalement de combattre l'appréciation du yen et la déflation qui pèsent sur l'économie et le marché japonais depuis une quinzaine d'années, sans oublier les conséquences économiques du tsunami et de l'accident nucléaire de Fukushima en mars 2011. Mesures efficaces puisque, outre l'euphorie sur le marché des actions, la devise japonaise s'est dépréciée de 25% face à l'euro et de 20% face au dollar sur l'année.
L'évolution des indices américains est également impressionnante: le Dow Jones et le SP500 ont progressé de plus de 25% et les valeurs à forte croissance de l'indice Nasdaq de près de 38%. A noter les résultats des actions Intel +30,8%, Microsoft +44,2% ou Hewlett Packard +101,1%.
Le marché américain a bénéficié de différentes circonstances favorables: une embellie conjoncturelle (PIB en hausse de 4,1% en rythme annuel au troisième trimestre, taux de chômage en recul à 7%), une amélioration des bilans des sociétés, de nouvelles introductions en bourse pour plus de 55 milliards de dollars (Twitter, Hilton, etc.) ou encore le retour d'une certaine confiance.

Toutefois, comme au Japon, ce sont les interventions de la banque centrale qui ont joué un rôle prépondérant, que cela soit par les injections massives de liquidités ou le maintien des taux d'intérêt à des niveaux proches de zéro.

La décision prise le 18 décembre de réduire partiellement l'ampleur de ces mesures n'a pas effrayé les investisseurs avisés. Au contraire, ils y ont vu simultanément la confirmation d'une amélioration conjoncturelle et la promesse du maintien de la mise sous perfusion d'une économie encore convalescente. L'Europe se porte également mieux. La progression du PIB de la zone, amorcée au deuxième trimestre, s'est vue confirmée au troisième. Tous les pays n'en ont pas bénéficié de la même manière et cela se reflète dans la progression tout de même admirable des différents indices: DJ STOXX 50 +12,8%, DAX +25,5%, CAC 40 +18,0%, MIB +16,5%. L'indice suisse SMI se situe dans le haut du panier avec une envolée de 20,2%. Les titres qui ont le plus contribué à cette hausse sont Actelion +76,3%, Adecco +52,3%, Roche +40%. Les poids lourds Nestlé et Novartis ont progressé respectivement de 13 et 28,5%.

Les performances des pays émergents sont plus disparates: si les bourses asiatiques ont pu se maintenir en territoire positif, celles d'Amérique Latine ou d'Europe de l'Est se sont repliées. Selon les dernières prévisions conjoncturelles, un rétablissement modéré de ces économies est attendu, en particulier en ce qui concerne le Mexique, la Pologne, la République tchèque, la Corée ou encore Taïwan.

Evolution comparée des devises

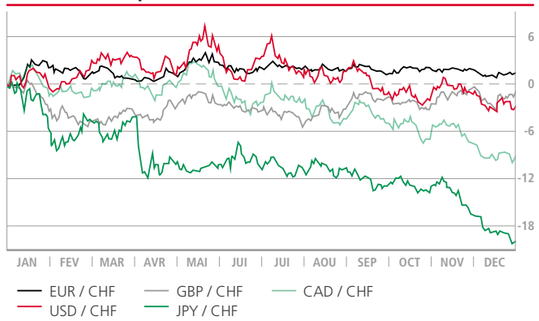

Evolution 2013 du «Swiss Performance Index»

Source: Bloomberg

Marché des changes

L'année 2013 aura été marquée par la continuité des politiques monétaires expansives des banques centrales et par des conditions de croissances très différentes selon les pays. Aux Etats-Unis, les marchés de l'immobilier et de l'emploi se sont nettement améliorés et ont finalement permis à la croissance d'atteindre des niveaux que les investisseurs n'avaient plus constatés depuis 2008. Les nouvelles n'ont cependant pas toutes été bonnes. Au mois d'octobre par exemple, près de 800'000 employés fédéraux ont été mis au chômage forcé en raison de l'atteinte du plafond de la dette du trésor américain. Cette situation ne s'était plus produite depuis 1996 et a mené à une longue bataille entre républicains et démocrates. Les incertitudes ont aussi été assez grandes dans la course à la succession de Ben Bernanke à la tête de la Réserve fédérale américaine. Larry Summers et Janet Yellen se sont longuement disputés le poste avant que la candidate ne l'emporte finalement.

En Europe, les bonnes nouvelles ont été plutôt rares. Si Chypre a réussi à rembourser 10 milliards d'euros à l'UE en mars, l'Italie, elle, a vu sa note souveraine abaissée par l'agence de notation Fitch. La croissance est restée très modeste, voire négative dans certains pays et le chômage a malheureusement continué de progresser, atteignant notamment un plus haut historique en Espagne avec plus de 25% de chômeurs. La croissance européenne est restée principalement alimentée par l'Allemagne, ce qui n'a pas manqué d'exacerber les tensions au sujet de cette Europe à deux vitesses.

De nombreuses incertitudes ont également pesé sur la santé de l'économie chinoise et sur sa capacité à tenir un rythme de croissance annuel de plus de 7%. Au Japon, des mesures exceptionnelles ont été décidées par le gouvernement de Shinzo Abe afin d'atteindre, par tous les moyens, un taux d'inflation de 2% et relancer une économie tournant au ralenti depuis près de 20 ans.

Toutes ces incertitudes ont poussé les investisseurs à conserver des francs suisses et maintenu les principales devises sous pression contre notre monnaie nationale. La BNS n'a en revanche pas dû accumuler de devises supplémentaires puisque le prix plancher à EUR/CHF 1,2000 n'a plus été testé en 2013. Elle a cependant répété à de nombreuses reprises que le plancher était un outil important de sa politique monétaire et que celui-ci resterait valable aussi longtemps que nécessaire. Un raffermissement abrupt et inattendu du franc aurait conduit à un resserrement de la politique monétaire de la BNS à un moment où notre économie nationale était déjà sous pression. Ces commentaires ont eu l'avantage de maintenir le cours dans un couloir relativement étroit entre 1,2075 et 1,2650 et a permis aux entreprises suisses de travailler plus sereinement. Le dollar est lui aussi resté sous pression en s'échangeant entre 0,8800 et 0,9972.

Evolution des taux de changes / CHF	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	Variations 2012-213 en%
Dollar USA (1)	0,9376	0,9175	0,8928	-2,692
Euro (1)	1,2144	1,2075	1,2271	1,623
Yen (100)	1,2180	1,1747	0,8476	-19,628
Livre sterling (1)	1,4581	1,4853	1,4782	-0,478
Dollar CAN (1)	0,9196	0,9212	0,8394	-8,880

Source: Reuters

Rendement moyen des emprunts 2013 de la Confédération

Source: Bloomberg

Cernier - Evologia

Cours de l'or

Source : Reuters

Rendement 2013 des bons du trésor américain à 10 ans

Source : Bloomberg

Marché des métaux	Or USD/Oz	Or CHF/Kilo	Argent USD/Oz	Argent CHF/Kilo	Platine USD/Oz	Platine CHF/Kilo
2010	1'419,45	42'601,55	30,86	926,20	1'767,50	53'047,00
2011	1'563,80	47'140,00	27,69	834,70	1'393,00	41'991,00
2012	1'676,23	49'293,00	30,24	889,35	1'534,28	45'138,53
2013	1'204,99	34'430,10	19,45	555,95	1'373,28	39'215,30
Variations 2012-2013 %	-28,11	-30,15	-35,68	-37,49	-10,49	-13,12

Marché des métaux

En 2013, les cours de l'or ont subi une correction sévère. En effet, l'once a perdu 28% contre le dollar américain alors que le kilo lâchait 30% sur l'année. L'attrait des marchés boursiers, l'amélioration du contexte économique aux Etats-Unis et par conséquent l'anticipation d'un changement de politique monétaire de la banque centrale américaine sont autant de facteurs qui ont détourné les investisseurs du marché de l'or. Toutefois, la demande asiatique pour de la matière physique ainsi qu'une offre minière stable sont restées de solides composantes du prix du métal jaune.

L'argent a subi également de lourdes pertes. Le kilo accuse une baisse de 37% contre le franc suisse. Le platine et le palladium, bien que soutenus par une demande industrielle constante, ont également accusé des reculs significatifs.

Marchés de l'argent et des capitaux

Les mesures d'assouplissement monétaire mises en place par les banques centrales après la crise de 2008 ont été en grande partie conservées en 2013. Les perspectives de croissance et les attentes des investisseurs ont en revanche fait évoluer les taux d'intérêts du marché de manières très différentes selon les pays.

La Réserve fédérale américaine (FED) et la Banque Nationale Suisse (BNS) ont ainsi conservé des taux directeurs inchangés à 0,25% afin d'offrir les meilleures conditions de croissance possibles et de permettre au marché de l'emploi de s'améliorer. En Europe, la faiblesse de la reprise, la hausse du chômage et la fragilité économique des pays du Sud, ont contraint la Banque centrale européenne (BCE) à agir à deux reprises. Elle a ainsi baissé ses taux de 25 points de base en mai et en novembre, les portant au niveau de ceux de la FED et de la BNS, à 0,25%.

Par contre, les taux du marché se sont quant à eux comportés de façon très contrastée selon les pays et régions. En effet, les taux des pays du sud de l'Europe se sont globalement détendus, réduisant ainsi la prime de risque exigée par les investisseurs au plus fort de la crise en 2012. A l'inverse, les taux des pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis et la Suisse se sont appréciés. Dans notre pays, après des plus bas historiques en décembre 2012 pour les taux à 10 ans (0,8075%), les taux du marché ont presque doublé pour terminer l'année 2013 aux alentours de 1,6%. Parallèlement, en Europe, les taux n'ont atteint leurs plus bas historiques qu'en mai à 1,43% avant de rebondir plus modestement dans les mois qui ont suivi.

Ces disparités ont été provoquées par des facteurs propres à chaque pays. Ainsi Aux Etats-Unis, les investisseurs ont commencé à anticiper une diminution des injections de liquidités de la FED en raison de l'amélioration de la croissance, du marché de l'emploi et de la force des marchés boursiers. En Suisse, les banques, mais aussi de nombreuses villes et cantons, ont profité des taux extrêmement bas pour lancer des emprunts à long terme. Par conséquent, la proportion d'emprunts à taux fixe est passée à plus de 90% pour l'ensemble des cantons suisses. Les grandes villes et les cantons suisses ont profité de ces conditions avantageuses pour se refinancer pour une durée moyenne de 16 ans, alors que les villes plus petites et les communes ont assuré le coût de leurs dettes pour des durées allant de 11 à 13 ans en moyenne. Sur le marché des capitaux, le volume des émissions d'emprunts domestiques a dépassé les 50 milliards de francs contre 47 milliards en 2012 alors que les remboursements se sont élevés à un peu plus de 30 milliards contre 25 milliards en 2012. Cette forte demande, couplée aux transferts d'épargne de clients étrangers vers d'autres places financières, a fini par assécher le marché. Durant l'année écoulée, les banques centrales ont répété à de nombreuses reprises qu'elles allaient maintenir leurs taux directeurs extrêmement bas durant les prochaines années. Les réalités du marché et les anticipations des investisseurs ont eu pour effet de renchérir le loyer de l'argent à plus long terme (hausse des rendements). Cette hausse des taux longs a aidé à freiner la hausse du marché de l'immobilier en Suisse et n'a pas eu d'effets néfastes sur la croissance. De même aux Etats-Unis, où la hausse des taux a été suivie de près par la FED afin de mesurer ses conséquences sur l'emploi et sur les dépenses des ménages. Les derniers chiffres relatifs à la croissance démontrent que cette nouvelle tendance constatée sur les taux n'a pas été un frein pour le PIB américain en 2013.

Enfin, la pentification des taux a permis à la BCN de revoir à la hausse ses conditions pour les obligations de caisse pour les durées au-delà de 5 ans. A la fin de l'année, les taux offerts se situaient par exemple à 0,80% à 5 ans (0,625% à fin 2012), 1,25% à 8 ans (1,0%) et à 1,40% à 10 ans (1,25%).

Le premier bilan après une année d'EcoEntreprise !

La certification EcoEntreprise
En décembre 2012, la BCN a obtenu sa certification EcoEntreprise, validant ainsi de nombreuses actions réalisées au cours des années écoulées. Reconnue par les marchés publics et certains organismes officiels, cette certification est une référence dans le domaine du développement durable.

Une approche structurée
Dans nos activités quotidiennes, la certification nous permet désormais d'appliquer une approche structurée dans la gestion de nos projets en relation avec le développement durable. Cette culture, en place depuis de nombreuses années à la BCN et encore renforcée, simplifie la prise de décision et permet l'abandon de pratiques obsolètes au profit de nouvelles approches plus en adéquation avec notre positionnement.

Des indicateurs-clés tels que la consommation électrique ou la consommation d'eau nous permettent de suivre et d'analyser périodiquement nos activités, ceci dans le but de réagir proactivement et d'être à même d'influencer nos résultats.

Les actions fortes de 2013
L'année 2013 est marquée par un nombre conséquent de mesures déployées dans les différents domaines liés au développement durable. Nous avons choisi les trois exemples ci-dessous pour les illustrer.

- A Neuchâtel, le système de récupération des eaux de pluie a été repensé. L'ancienne citerne à mazout a été recyclée pour stocker les eaux récupérées du toit. Désormais, l'arrosage de notre jardin s'effectue sans utiliser l'eau du réseau communal. A La Chaux-de-Fonds, les eaux de pluie récupérées sont utilisées pour les installations sanitaires.
- Notre agence du Locle, dont la rénovation s'est terminée dans le premier trimestre 2014, est maintenant reliée au chauffage à distance. De plus, les différentes adaptations au niveau de l'isolation des murs et des fenêtres permettront de réduire favorablement la consommation énergétique de cet ancien bâtiment.
- Nous avons également procédé à un changement complet de notre parc d'imprimantes et disposons désormais de moyens moins gourmands en matière de consommation d'énergie. Une personnalisation des paramètres permet une diminution conséquente du papier utilisé.

Des prestations adaptées pour nos clients
Notre attitude écoresponsable se traduit aussi par la mise à disposition de nos clients de prestations récompensant leur attitude. Nous avons ainsi lancé en 2013 notre produit BCN EcoHabitat concernant les propriétaires de biens immobiliers répondant à certains critères Minergie ou CECB. Les clients qui présentent les caractéristiques demandées se voient accorder une prime.

Des mesures sur le long terme
Les mesures réalisées en 2013, tout comme celles qui verront le jour cette année ou ultérieurement, s'orientent sur une modification à long terme de l'impact de la BCN et de ses collaborateurs en matière de développement durable.

Nous sommes convaincus que cette prise de conscience collective nous permettra d'être, de rester ou de devenir, une banque responsable aux yeux des Neuchâtelois.

Marin Centre

Sponsoring

La BCN est un acteur important dans le canton de Neuchâtel, et pas uniquement au niveau économique.

En effet, depuis plusieurs années, les soutiens qu'elle octroie dans les mondes associatif, culturel et sportif sont indispensables à bon nombre de manifestations, d'associations ou de clubs.

Sponsoring sportif

Pour les amateurs, l'année 2013 du sport neuchâtelois a connu des hauts et des bas.

Habitué à jouer les premiers rôles tant en championnat qu'en coupe Suisse, le **NUC volleyball** a vécu une saison 2012-2013 quelque peu en deçà des attentes. Rapidement éliminées en Coupe suisse, les filles d'Audrey Cooper ont terminé à la 4e place du championnat après le tour final. Conquérantes, elles se sont néanmoins inclinées 2-1 lors de la petite finale face à Köniz.

Voici quelques années, le **HC La Chaux-de-Fonds** a décidé de se professionnaliser et d'investir intelligemment pour atteindre ses objectifs à moyen terme : retrouver la LNA. Cet état d'esprit correspond aux valeurs revendiquées par la BCN. Nous avons donc soutenu ses projets en augmentant de manière significative le soutien financier que nous lui apportons. Sportivement, avec une élimination en ¼ de finale lors du 7e match face aux Souris d'Olten, futur finaliste, la saison 2012-2013 a laissé un goût d'inachevé aux nombreux fans sur lesquels le club peut compter.

Au nombre des événements incontournables que la BCN soutient figure toujours le légendaire **BCN Tour**, avec son BCN Kids Tour et son BCN Walking. Pour rappel, cette course par étapes a été mise sur pied en 1986 par quelques employé(e)s de la BCN, sportives et sportifs émérites. La 1ère étape a été courue le mercredi 24 avril à Corcelles. Ont suivi celles de La Chaux-de-Fonds, Dombresson, Fleurier, Colombier et pour terminer Neuchâtel. A noter que comme ces dernières années, le record de participation a été battu, puisque pas moins de 5'642 coureurs ont participé à l'une ou l'autre des étapes et ce malgré des conditions souvent pluvieuses qui auraient pu retenir passablement d'amateurs.

La Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel (FSSECN) a distribué le 13 juin 2013, une somme de CHF 102'000.- à quarante et un sportifs neuchâtelois méritants. C'est toujours un plaisir pour la BCN d'accueillir cette cérémonie dans le hall de son siège à Neuchâtel. Cette fondation, lancée en 2007 et dont le financement est assuré par la BCN, en partenariat avec le Groupe E, L'Express/L'Impartial et la Maison Corum, a pour but de soutenir les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Depuis sa création, la FSSECN a distribué CHF 708'500.-.

Nouvellement promue en LNA, **Union Neuchâtel Basket** a vécu une saison moins difficile que prévue. Même si les dirigeants neuchâtelois avaient construit une équipe visant plutôt le milieu du classement, peu de bookmakers auraient parié sur pareils résultats. Quatrième après le championnat régulier, demi-finaliste des play-offs (défaite face aux Lions de Genève, futur champion) et surtout vainqueur aux forceps de la Coupe suisse lors d'un match épique face aux tessinois de Massagno (89-85).

Au début de l'été, le **Golf & Country Club de Neuchâtel** organise son plus grand tournoi de l'année dont nous sommes, depuis plusieurs années, le seul et unique sponsor. Les « 4 jours de la BCN » ont eu lieu du 20 au 23 juin. Compétition ouverte uniquement aux membres du GCCN et aux invités BCN, elle a rencontré, comme chaque année, un vif succès.

La fin de l'année, quant à elle, est marquée par une course pédestre hivernale dans les rues de La Chaux-de-Fonds : **la Trotteuse-Tissot**. Cette course en forme de boucle, s'est déroulée, une fois de plus, sur et sous la neige. L'ambiance festive et hors du commun qui y règne nous a incités, dès la 1ère édition, à soutenir financièrement cette manifestation organisée par les commerçants locaux et le Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

D'autres clubs de sport de la région reçoivent un soutien financier plus ou mois conséquent de la part de la BCN. C'est par exemple le cas des Ecoles Suisses de Ski des Bugnenets et de Buttes-La Robella, de l'Association Cantonale Neuchâteloise de Gymnastique, du VBC Colombier (LNB masculine) et du VBC Val-de-Travers (LNB féminine), de Neuchâtel Xamax FCS (1ère ligue) ou encore du Cercle de la Voile de Neuchâtel. Sans oublier plus de septante contrats de sponsoring en faveur de divers mouvements juniors.

Tout au long de l'année, nous soutenons également d'importantes manifestations telles que le JuraRaid Aventure, le Festival des Sports de Rue, les diverses courses organisées par le CEP Cortaillod, les Championnats cantonaux de Tennis mis sur pied par FriJuNe ou encore la Steet-Hockey Cup au Locle.

Sponsoring culturel

Corbak Festival
du 15 au 18 mai 2013
Edition anniversaire pour les 20 ans du Corbak! Le coup d'envoi a eu lieu le mercredi 15 avec une soirée organisée en collaboration avec le festival « Les Amplitudes », pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs. Loin de se laisser impressionner par une météo à la grise mine, les festivaliers ont pu découvrir le « Roche Piano Vertical » puis se laisser griser par les sonorités afghanes de Hekayat et la virtuosité jazzy d'Eric Truffaz.
Le point d'orgue de la soirée de jeudi a été le concert de Robert Charlebois avec le Chœur du Lycée Blaise-Cendrars, placé sous le signe de la générosité et du mélange des générations. Quant à la soirée du vendredi, elle affichait « sold out » grâce à la présence de Julien Clerc.
Lors de la dernière soirée, les spectateurs se sont vus charmer par la voix enchanteresse d'Emily Loizeau, électriser par le rock de Dominique A, avant de danser sur les rythmes électro-pop de Kadebostany, qui a bouclé de bien belle manière cette édition 2013.

Festi'neuch
du 30 mai au 2 juin 2013
Festi'neuch a fait le choix, depuis les dernières éditions, de se diriger vers un programme davantage axé sur la découverte. Ainsi, pour l'édition 2013, l'affiche présentait un mix artistique entre grands noms et artistes en ascension, de la scène suisse et internationale.
Une place de choix a également été donnée à des compositions qui ont fait la part belle aux orchestres. Goran Bregovich, accompagné de 18 musiciens et chanteurs, a offert un concert imposant – avec quelques chansons en collaboration avec Stephan Eicher – et, pour la première fois, le Festival a accueilli du classique avec une impressionnante collaboration entre L'Ensemble Vocal de Neuchâtel, La Psallette de Genève et l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel, dont les nonantes chanteurs et la quarantaine de musiciens ont interprété des œuvres classiques magistrales de Karl Jenkins et Arvo Prät.
En adéquation avec les valeurs du Festival, dans son soutien au mouvement artistique de la région et dans sa volonté de renouvellement et de fraîcheur, la Marée, 3e scène du Festival, a accueilli une dizaine de groupes régionaux.

NIFFF
du 3 au 5 juillet 2013
Le Festival du Film Fantastique de Neuchâtel a confirmé sa position sur la scène suisse et internationale avec un programme de qualité et de prestige, un florilège de Premières et de films venus en droite ligne de Cannes.
Cent trente-six projections publiques ont été proposées et un hommage a été réservé à Larry Cohen, invité d'honneur.
Grâce à son concept englobant, le NIFFF révèle la diversité du fantastique, de la science-fiction à la comédie, en passant par l'action ou le thriller. Ce profil particulier fait aujourd'hui du festival un événement incontournable plébiscité tant par la critique que par un public toujours plus nombreux. Année record, ce ne sont pas moins de 31'200 spectateurs qui ont pris part au Festival.

La Plage des six pompes
du 4 au 10 août 2013
20 ans ! 20 ans que le cœur de la ville ancienne de La Chaux-de-Fonds, chaque année au début du mois d'août, accueille le meilleur des arts de la rue. En 1993, un collectif prend l'initiative d'amener la plage à celles et ceux qui ne peuvent s'y rendre, en réalisant un projet novateur et audacieux : un festival des arts de la rue mêlant théâtre, danse, arts du cirque et arts forains. Durant le temps des « vacances horlogères », les Chaux-de-fonniers, séduits, découvrent les multiples facettes de ce que l'on peut légitimement considérer comme une nouvelle forme d'art populaire. Depuis, l'aventure continue et le festival est devenu le rendez-vous incontournable de toute une population. Plus important événement de ce type en Suisse, la Plage des six pompes attire désormais, chaque été, plus de 80'000 spectateurs, venant de toute la Suisse romande et au-delà.

Rock Altitude Festival
du 15 au 17 août 2013
Fort d'une envie de faire bouger toute une ville, un comité de quatre amis s'est formé en septembre 2005 afin de réfléchir aux possibilités de créer un festival de musique au Locle. Dès lors, leur volonté était principalement de se concentrer sur une qualité sonore exceptionnelle, une programmation pointue, le tout à des prix accessibles. C'est à la patinoire du Locle que se déroule le festival. Récemment couverte et équipée pour recevoir un public nombreux, elle a permis d'accueillir, depuis le début du festival, plus de 25'000 festivaliers.
Le Rock Altitude est aujourd'hui un festival qualitatif à taille humaine qui donne l'occasion à tous les amateurs de musique de vivre l'expérience d'un grand festival dans un cadre intimiste.

Auvernier Jazz Festival
du 30 août au 1er septembre 2013
Pour sa cinquième édition, l'Auvernier Jazz Festival a misé sur une programmation pointue mais harmonieuse. Le pari de faire venir des musiciens de grande qualité issus des trois continents a été tenu. Des sonorités jazz, soul, blues et world music ont enchanté les rives de la plage d'Auvernier. Des harmonies des Balkans aux rythmes sénégalais en passant par de la poésie française et des accords de bandonéon, les festivaliers ont entamé un voyage musical à travers les cultures de plusieurs peuples.
L'équipe de bénévoles compte quarante membres qui collaborent tout au long de l'année à l'organisation du festival. Lors de chaque édition, une centaine de bénévoles rejoignent l'équipe pendant les trois jours que dure l'événement.

BCN
INNOVATION

Prix BCN Innovation 2013

A l'occasion de son 125e anniversaire, en 2008, la BCN a créé le Prix BCN Innovation, doté initialement d'un montant de CHF 500'000.- et distribué annuellement. L'objectif du Prix est de soutenir le développement économique et scientifique dans le canton. Il a été attribué pour la cinquième fois en 2013.

Manuela Surdez, Présidente du Conseil d'administration de la BCN

Michel Declercq
Président du jury

Manuela Surdez, Soraya El Kadiri-Jan, Zahra Banisadr et Sarah Zafferri de Ethical Skin Care SA, Michel Declercq

Les dossiers qui sont parvenus aux membres du jury en 2013 sont en diminution et aucun d'entre eux n'a été désigné pour recevoir le montant maximum.
Il a par ailleurs été décidé de réduire, dès 2014, le montant attribué, qui passe de CHF 500'000.- à CHF 300'000.-. Le montant peut être partagé au maximum entre trois lauréats.

Membres du jury du Prix BCN Innovation

- Michel Declercq, Président,
  Professeur honoraire EPFL
- Christophe Ballif, Directeur du Laboratoire de photovoltaïque et couches minces électroniques, Institut de Microtechnique, EPFL, Neuchâtel
- André-Pierre Bouille,
  Ing. EPFZ, représentant du Conseil d'administration de la BCN
- Martin Knechtli,
  Lic. oec. HSG et lic. iur., RA, Industriel
- Raymond Stauffer,
  Président de l'AIP (Association Industrielle et Patronale)
- Christian Piguet, Ingénieur auprès du CSEM, Professeur EPFL, représentant du Conseil d'administration de la BCN

CHF 300'000.- à Ethical Skin Care SA
pour la création de « Zilooa », une marque de cosmétique inédite, qui propose des formules novatrices, à la fois respectueuses de l'environnement aquatique et de l'organisme.

Zilooa
Swiss ethical skin care

Ethical Skin Care SA
Neode parc scientifique et technologique
Maladière 71c, 2000 Neuchâtel
+41 (0)32 930 29 83
www.zilooa.com

« *Zilooa* » a été imaginée par Soraya El-Kadiri-Jan, Docteur en biologie et spécialiste des récifs coralliens. Sensibilisée par l'impact négatif des filtres chimiques et des conservateurs, à la fois sur l'environnement aquatique (chaque année, 25'000 tonnes de crèmes solaires se diluent dans l'eau, impactant la biodiversité des lacs et des océans) et sur l'organisme humain (deux produits cosmétiques sur cinq contiennent, aujourd'hui, des perturbateurs endocriniens agissant sur l'équilibre hormonal, entraînant notamment des troubles de la thyroïde et des problèmes de fertilité), elle décide de fonder avec Zahra Banisadr (juriste) et Sarah Zafferri (graphiste) la société Ethical Skin Care SA, afin de créer la première ligne de soins « aqua-friendly ». Positionnée sur un marché de niche, la marque « Zilooa » offre pour la première fois des soins naturels haut de gamme et respectueux de l'environnement aquatique, avec :

- des textures et parfums qui assurent plaisir, confort et bien-être
- des matériaux nobles et eco-friendly pour ses flaconnages
- une sélection des meilleurs actifs et filtres naturels pour assurer une hydratation et une protection optimales de la peau tout en préservant l'environnement aquatique et en respectant l'organisme.

BCN
CULTURE

Prix BCN Culture 2013

La BCN a créé, à l'occasion de son 125e anniversaire, le Prix BCN Culture. Offert annuellement depuis 2009, il est doté d'un montant de CHF 120'000.-. Attribué pour la quatrième fois en 2013, il ne sera pas reconduit en 2014, mais sa dotation sera mise à disposition de la Fondation culturelle de la BCN.

Nathalie Randin, journaliste

Christophe Dufour,
Président du jury

Maria Nicollier, Manu Moser
et Christophe Dufour

Manuela Surdez, Daniela Agustoni et Vincent Held, Association La Mouette, Maria Nicollier, REC Production,
Manu Moser, Les Batteurs de Pavés et Christophe Dufour

Après cinq années d'expérience, force est de constater que les dossiers qui sont parvenus aux membres du jury sont peu nombreux et ne correspondent généralement pas à leurs attentes.
Il a donc été décidé de renoncer au Prix BCN Culture dès 2014. Les CHF 120'000.- disponibles annuellement seront mis à disposition de la commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN, qui verra le montant consacré aux dossiers ordinaires, toujours en augmentation, passer de CHF 180'000.- à CHF 300'000.-. La commission pourra donc durant l'année récompenser plus de dossiers et attribuer un montant important à un projet qui se distingue des autres.

Membres du jury du Prix BCN Culture
Le jury du Prix BCN Culture est composé de six membres. Un seul siège est occupé par un représentant de la banque.

- Président : Christophe Dufour, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel
- Evelyne Charrière, enseignante en histoire de l'art à l'école d'Arts appliqués de La Chaux-de-Fonds
- Vincent Adatte, journaliste spécialisé en cinéma et scénariste
- Robert Bouvier, directeur du Théâtre du Passage
- Pierre Godet, administrateur BCN
- Marc Pantillon, pianiste et professeur de piano, Haute Ecole de musique

Maria Nicollier

Manu Moser

Association La Mouette

CHF 60'000.- à Maria Nicollier
pour la création de «*Vie de château*», court-métrage de fiction, qui sera tourné à Valangin durant l'hiver 2013-2014

Si «*Vie de château*» raconte un drame, celui d'un enfant abandonné, le traitement du sujet emprunte à la comédie. La série raconte avec ironie, cruauté et tendresse l'adaptation d'une famille multimillionnaire hollandaise à une commune médiévale suisse en faillite, surnommée «Trou». «*Vie de château*» nous plonge dans un milieu méconnu, aux moeurs singulières: celui des riches expatriés installés en Suisse. Leur univers cosmopolite, luxueux et aseptisé se heurte à des Suisses bon teint, originaires de la commune de Valangin. Mais tout n'est pas blanc ou noir; des clans improbables se forment entre locaux et étrangers. A la fois quête des origines et questionnement sur les rôles sociaux, «*Vie de château*» se veut un miroir des mutations engendrées par la globalisation.

CHF 30'000.- à la compagnie Les Batteurs de Pavés
pour le spectacle de rue «*Les Trois Mousquetaires*», d'Alexandre Dumas

Fondée en 1999 par des comédiennes et comédiens étudiants au Conservatoire de Lausanne, Les Batteurs de Pavés ont choisi l'option du théâtre de rue, avec l'ambition de défendre les grands textes classiques, qui sont joués sur le bitume. La compagnie s'adresse au citoyen lambda autant qu'aux amoureux de la littérature, proposant un théâtre populaire mais jamais populiste.

Les Batteurs de Pavés ont décidé de monter leur propre adaptation de «*Les Trois Mousquetaires*» d'Alexandre Dumas, en respectant les chapitres et les propos de Dumas. Pour que l'atmosphère du roman soit au plus près du texte original, il est recherché des lieux adaptés à chaque scène, quelles que soient les distances qui les séparent. La ville devient l'unique scénographie. Une maison de maître peut par exemple servir de décor pour figurer Le Louvre. Cette démarche entraîne un temps de spectacle relativement long, exigé par le déplacement des comédiens et du public d'un lieu à l'autre (trente-sept au total). Le spectacle dure entre six et huit heures.

CHF 30'000.- à l'association La Mouette
pour la création de «*La Mouette*», d'Anton Tchekhov

L'association La Mouette est créée en 2012 pour réunir autour d'un projet de création, «*La Mouette*» d'Anton Tchekhov, cinq compagnies de théâtre indépendant. Quatre d'entre elles ont leur siège dans le canton de Neuchâtel: le Théâtre pour le Moment, La Chaux-de-Fonds; la Compagnie Yonophe, Neuchâtel; le Théâtre Temps, La Chaux-de-Fonds; la Compagnie Leon, La Chaux-de-Fonds et le Théâtre à Tout Prix, établi à Besançon en France.
«*La Mouette*» de Tchekhov rassemble treize comédiens et figurants sur scène. En coulisses, ce sont huit personnes de plus qui participent à la création de ce spectacle. Il est extrêmement rare pour des compagnies indépendantes de pouvoir monter une pièce de ce répertoire, ne serait-ce que par la difficulté de rassembler les moyens financiers nécessaires.
«*S'unir pour réunir*» a donc été le maître-mot de la naissance de ce projet. Réunir l'équipe artistique, le financement nécessaire, unir les théâtres institutionnels et les frontières géographiques, pour réunir, bien sûr, un public.

REC Production
Espace de l'Europe 3
2000 Neuchâtel
+41 (0)32 922 66 82
www.recproduction.com

Les Batteurs de Pavés
Case Postale 2274
2302 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 967 89 94
www.batteursdepaves.com

Association La Mouette
Daniela Agustoni
Jolimont 12
2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)78 636 06 78

BCN INNOVATION

BCN CULTURE

Cérémonie officielle

Le lundi 28 octobre 2013 a eu lieu la soirée de remise des Prix BCN Innovation et Culture au Théâtre l'heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

Les membres des jurys ont eu l'honneur de dévoiler les noms des lauréats et de leurs projets en avant-première, devant un parterre de plus de 400 invités. L'animation de la soirée avait été confiée à Nathalie Randin, journaliste. Le collectif Five Foot Fingers a présenté une performance décalée et burlesque. La soirée s'est terminée par un cocktail dînatoire.

Fondation culturelle 2013

Créée en 1983 à l'occasion du 100e anniversaire de la banque, la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise a pour but de favoriser, dans le canton de Neuchâtel, la culture et la création artistique sous toutes leurs formes par l'octroi d'aides financières à des œuvres, des institutions culturelles, ainsi que par l'achat d'œuvres d'art.

Le capital de dotation de 2 millions de francs à l'origine s'élève actuellement à 7,5 millions de francs.

Pour l'année 2013, la Commission de répartition, lors de trois séances, a examiné 134 dossiers et distribué CHF 141'500.-
A ce jour, la Commission a distribué au total CHF 3'806'150.- à 770 bénéficiaires.

Bénéficiaires	Sujets soutenus	Montants octroyés
Chœur Yaroslavl'	Concerts suisses 2013	CHF 3'000.-
Ensemble Vocal de Berne	Concert exceptionnel de Neuchâtel	CHF 3'000.-
Association des Semaines Internationales de la Marionnette en Pays Neuchâtelois	5e Semaine Internationale de la Marionnette en Pays Neuchâtelois en hommage à Yves Baudin	CHF 5'000.-
Théâtre Onirique	Projet théâtral « Bouge de là »	CHF 2'000.-
Association RR	Projet « Prendre un enfant par l'opéra »	CHF 4'000.-
Association 2300 Plan 9 Etranges Nuits du Cinéma	Festival	CHF 1'000.-
Les Bêtaplumes	Projet théâtral « Biseaux reloaded »	CHF 2'000.-
Opéra Décentralisé Neuchâtel	Orchestration d'Iberia de Albeniz dans les cadre des Jardins Musicaux 2013-2014	CHF 6'000.-
Estrée Fondation Ropraz	Projet « Bourlinguer »	CHF 3'000.-
Overtones Production	Aide à la tournée de Zzhr Trio	CHF 2'000.-
Association Les Chambristes, ensemble instrumental	Festival 2013	CHF 2'000.-
Agence Culturelle Africaine	4e édition du Festival International de films d'Afrique	CHF 1'000.-
Cantabile - chœur symphonique neuchâtelois	Concerts des 23 et 24 novembre 2013	CHF 3'000.-
Association Comiqu'opéra	Réalisation du projet pour le Festival OFF Avignon 2013	CHF 3'000.-
M. Pierre-William Henry	Exposition de photos	CHF 2'000.-
Nouvel Ensemble Contemporain	Saison 2013-2014 - Créations	CHF 4'000.-
Les Productions JMH	Projet documentaire « Nettoyeurs de guerre »	CHF 4'000.-
Cie Instincts Grégaires	Projet « Soudure des fontanelles, 1er chapitre : Tuer la petite fille »	CHF 1'000.-
Le Thaumatrope	Projet de théâtre B.L.A.S.T.E.D	CHF 5'000.-
Nouvelle Revue neuchâteloise	30 ans d'activité de la revue	CHF 5'000.-
Découvertes musicales – Le Locle	Huitième saison	CHF 2'000.-
Association Lyrica	Spectacle « Tosca » de Giacomo Puccini en mars 2014	CHF 10'000.-
Mme Maire-Elsa Sgualdo	Court métrage « Man kann nicht alles auf einmal tun, aber man kann alles auf einmal lassen »	CHF 2'000.-
Cie De Facto	Création du spectacle théâtral « Trois hommes dans un bateau sans oublier le chien »	CHF 4'000.-
aiR'Event	Création d'un festival sur la culture Hip-Hop	CHF 3'000.-
Mme Shirley Hofmann	Projet de ciné-concert « Berlin Symphonie d'une grande ville »	CHF 4'000.-
Association Evaprod	Projet de comédie musicale « Jekyll and Hyde »	CHF 3'000.-
New Game Films	Projet III THRICE	CHF 3'000.-
Compagnie du gaz	Projet du « Manuscrit des chiens III, quelle misère »	CHF 2'000.-
Otherjazz Festival	Festival 2014	CHF 3'000.-
Ensemble Sigma	Création commandée à Victor Cordero	CHF 4'000.-
M. Emilio Vidal	2e album de « République Atypique »	CHF 1'500.-
Association Intercomunicazione	Saison 3	CHF 4'000.-
Association « A Point Theatre Company »	Création « l'Homme sans ombre »	CHF 2'000.-
Association Indago	Enregistrement d'un CD Audio	CHF 2'000.-
M. Olivier Forel	Enregistrement d'un CD « En avant »	CHF 2'000.-
Cod.Act	Projet « Nyloïd »	CHF 5'000.-
M. Steve Muriset chef d'orchestre, Mme Anne Rémond, MM. Gabriel Ducommun, Sébastien Frochaux, John Michet, chefs de choeurs	Oratorio de Noël de Camille Saint-Saëns	CHF 2'000.-
Jef Productions	Projet « Vivre est incurable, c'est mourir qui pique un peu »	CHF 3'000.-
o.for art photography	Projet o.fa	CHF 3'000.-
Box Productions	Projet Souffle court de Tizian Bluchi	CHF 5'000.-
Les Productions JMH	Projet de film « Alice »	CHF 2'000.-
Mme Marie Geiser	Projet de film documentaire « The Living »	CHF 4'000.-
Mme Ariane Racine	Projet Passe-Contes	CHF 5'000.-

Crêt du Locle

Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté, en janvier 2007, une «Charte d'éthique», accessible sur le site Internet de la BCN (www.bcn.ch), qui complète les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées sous chiffre 3.3 de l'annexe du bouclement.
- La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (chiffres 3.10 et 3.11 de l'annexe du bouclement).
- La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 08/24.

3.1 Composition et activités
Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

Administrateurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Manuela Surdez 1961, suisse, La Chaux-de-Fonds Membre, depuis 2010 Présidente, depuis avril 2011 Présidente du Comité de banque Vice-présidente du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Censeur, 2001-2009	Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)	Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984-1987) Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987) Administratrice et co-directrice Goldec SA	Membre du Conseil d'administration de la société Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane Juge au Tribunal arbitral de la Convention collective de travail de l'Industrie horlogère (depuis 2012)
Nathalie Tissot 1966, suisse, La Chaux-de-Fonds Membre, depuis 2005 Vice-présidente depuis octobre 2012 Membre du Comité de banque Membre du Comité d'audit Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Membre du Comité de rémunération	Docteur en droit (Université de Neuchâtel) Certificat d'études supérieures en archéologie (Université de Neuchâtel) Brevet d'avocat	Avocate indépendante (1992) Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel, puis professeure associée dès 1996 et professeure extraordinaire depuis 2002 Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001) Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel (2008 - 2012)	Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale Membre du Conseil de la Fondation « La Tène » Membre de la Commission cantonale des biens culturels Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008 - 2012) Membre de la Commission (depuis 2012) et du Conseil scientifique (depuis 2008) du Musée International d'Horlogerie. Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)
Brigitte Bachelard 1960, suisse, Berne Membre, depuis 2009 Membre du Comité d'audit	Licence et maîtrise en sciences économiques (Université de Paris La Sorbonne) Diplômée de l'Ecole nationale d'administration (ENA)	Attachée principale d'administration à la Mairie de Paris Administratrice à la direction de la recherche et des études statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité en France Experte auprès du Conseil de l'Europe pour des questions relatives à la démocratie locale entre 1997 et 2000 Membre du corps diplomatique (cadre ENA) à l'ambassade de France en Autriche et à la délégation française de l'OSCE en 1998 Collaboratrice scientifique au secrétariat général francophone de la direction de l'instruction publique du canton de Berne (2001 à 2004) Directrice générale de la HE-Arc à Neuchâtel	Membre du Conseil d'administration de l'Université technologique de Belfort Montbéliard (F) Présidente du Conseil d'administration de TT Novatech (BE) de 2006 à 2011 Présidente de la commission d'intégration des étrangers de la ville de Berne de 2001 à 2008 Présidente de la commission d'égalité des chances de la HES-SO de 2003 à 2007

Administrateurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
André-Pierre Bouille 1949, suisse, Bôle Membre, depuis avril 2011 Président du Comité de rémunération Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)	Ing. Dipl. en électricité, Ecole polytechnique fédérale de Zurich Docteur en Psychologie du travail, Université de Neuchâtel Certificat en marketing et management, Hochschule de St-Gall	Assistant marketing, sous-directeur marketing dans plusieurs sociétés du groupe Swatch (1981-1985) Directeur général d'AESA SA (Groupe Alcatel) de 1985 à 1998; ensuite et jusqu'en 2007, président et propriétaire de la société	Président de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane Président de Finergence, La Chaux-de-Fonds Membre des Conseils d'administration de - Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane - Stoco SA, Vaumarcus
Pierre Godet 1944, suisse, Neuchâtel Membre, depuis 2005 Membre du Comité de banque Président du Comité d'audit Membre du Comité de rémunération Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN (représentant du Conseil d'administration)	Licence en droit (Université de Neuchâtel) Brevet d'avocat	Fonctions de cadre et de direction auprès du Credit Suisse (1971-1994) Directeur général de la BCN (1994-2005) Retraité	Membre du Conseil d'administration de l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), Neuchâtel Président de Silatech SA
Philippe Maquelin 1951, suisse, Gorgier Membre depuis octobre 2012 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN	Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)	Fonctions d'assistant, de cadre et de direction auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe Swatch (1976 – 1988) Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young, Conseils aux entreprises suisses romandes (1988 – 1990) Fonctions de direction auprès du groupe Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds (1991 – 1998) CFO du groupe Ismeca, La Chaux-de-Fonds (1998 - 2002) COO et CFO du groupe Tornos, Moutier (2002 – 2010) Consultant indépendant (depuis 2002)	Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds Membre du Conseil d'administration, Président du Comité d'audit et membre du Comité en charge des nominations et de la rémunération de Tornos Holding SA, Moutier Membre des Conseils d'administration de - Nugerol Holding SA - La Tène - BNJ FM SA, Delémont - ARC FM SA, Delémont
Christian Piguet 1951, suisse, La Chaux-de-Fonds Membre, depuis 2005 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)	Docteur en ingénierie (EPFL), Lausanne	Ingénieur auprès du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA), Neuchâtel Professeur EPFL	Membre du Conseil d'administration de Centredoc, Neuchâtel

3.2 Election et durée du mandat
Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative. Ses membres sont rééligibles jusqu'à l'âge limite, fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration
Structure organisationnelle au 1er janvier 2014

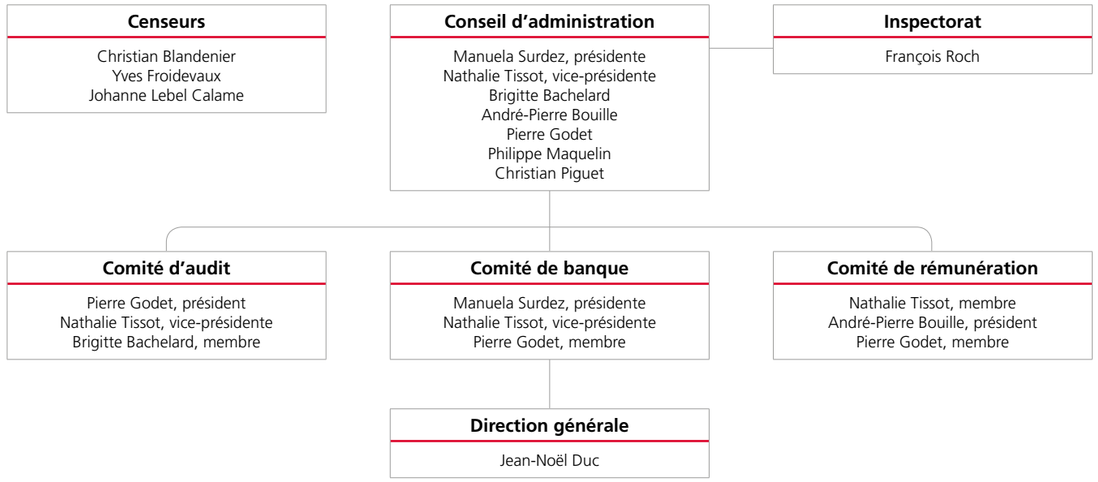

3.3.1 Conseil d'administration
Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

- Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements.
- Il fixe l'organisation et définit les compétences.
- Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque.
- Il nomme le Directeur général et les membres de la Direction, le responsable de l'Inspectorat ainsi que les cadres de la banque.
- Il choisit l'organe de révision externe.
- Il fixe les traitements du Directeur général, des membres de la Direction, du responsable de l'Inspectorat ainsi que les bases générales du traitement des collaborateurs.
- Il surveille les crédits accordés par le Comité de banque selon l'annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences).
- Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).
- Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes.
- Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation.

Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat :

- La nomination du Directeur général.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la Présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

3.3.2 Comité de banque
Le Comité de banque se compose de la Présidente, de la Vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration. Il se réunit en principe une fois par semaine.

Le Comité :
- Prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- Accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.

3.3.3 Comité d'audit
Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'administration. Ils répondent tous aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 08/24.
Le Comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du comité, par le responsable de l'Inspectorat ou la Direction. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité d'audit sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

3.3.4 Comité de rémunération
Le Comité de rémunération est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération sont fixées dans un cahier des charges approuvé par le Conseil d'administration.

3.4 Inspectorat
L'Inspectorat effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Il dispose d'un droit illimité à l'information. Il établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité d'audit et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. L'Inspectorat est subordonné au Conseil d'administration. Il est indépendant de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité d'audit. L'Inspectorat répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA – Switzerland). L'effectif du service est de 4 collaborateurs y compris le responsable.

L'Inspectorat est dirigé par :

Inspecteur	Formation	Parcours professionnel
François Roch 1957, suisse, Yvonand (VD) Inspecteur, depuis 1998	Expert diplômé en finance et en controlling Expert-réviseur	Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992) Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont elle gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat.

A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de l'Inspectorat et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Censeurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Christian Blandenier 1965, suisse, Chézard-St-Martin Censeur depuis 2010	Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier depuis 1993	Licence en droit (Université de Neuchâtel) Brevets d'avocat et de notaire	Président du Conseil général de Val-de-Ruz Président du Conseil de fondation des Perce-Neige Président de la FRI (Fédération romande immobilière) jusqu'au 31.12.2013
Yves Froidevaux 1964, suisse, Neuchâtel Censeur depuis 2005	Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)	Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994 à 2001) Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004) Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2005	Conseiller général, Neuchâtel, Les Verts - Ecologie et Liberté
Johanne Lebel Calame 1952, canadienne et suisse, Val-de-Travers Censeur depuis 2007	Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada) Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)	Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario (Canada) (1972-1976) Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996) Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985 et depuis 1996	Députée au Grand Conseil

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. Les propositions de crédits qui sont de la compétence du Conseil d'administration font l'objet d'un exposé écrit et détaillé remis à chaque administrateur en principe avant les séances du Conseil d'administration. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que:

- Rapports de l'Inspectorat
- Rapports de l'organe de révision externe
- Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- Etat des risques

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe 2 du bouclement, sous le chapitre éponyme.

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal.

Le Directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un Directeur général et quatre directeurs responsables:

- du marché des Montagnes neuchâteloises et Vallées
- du marché du Littoral neuchâtelois
- de la gestion des crédits
- de la logistique

4.1 Directeur général et directeurs au 1er janvier 2014

Directeur général et directeurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Jean-Noël Duc 1954, suisse, Neuchâtel Directeur général	Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprise, Université de Lausanne) Cours suisse de direction d'entreprise, Centre romand pour les questions de management	Fonctions de direction auprès de: - UBS SA à Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel (1977-2001) - Credit Suisse à Neuchâtel (2001-2004) BCN dès septembre 2004	Président de l'Association cantonale des banques neuchâteloises. Membre du: - Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses - Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie - Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise - Conseil de la Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel
Patrick Schaad 1967, suisse, La Chaux-de-Fonds Directeur, responsable Marché des Montagnes neuchâteloises et Vallées Suppléant du Directeur général	Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprise, Université de Lausanne)	Fonctions de cadre auprès d'UBS SA (1993-1998) BCN dès 1998	Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy Membre du Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie SA à Cressier Membre du Comité Genilem, La Chaux-de-Fonds Membre du Conseil de fondation de Finergence, Fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices
Pedro Palomo 1969, espagnol, Neuchâtel Directeur, responsable Marché du Littoral Neuchâtelois	Certificat fédéral de capacité d'employé de banque	Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994) Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999) BCN dès 1999	Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige Membre de la Commission cantonale de l'action sociale (CCAS)
Pierre-Alain Leuenberger 1971, suisse, Saint-Blaise Directeur, responsable de la gestion des crédits	Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire	REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995) Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005) BCN dès 2005	Membre du Conseil d'administration du Service cantonal des automobiles et de la navigation Membre de la Commission de Placement Immobilier de Swisscanto
Philippe Ducommun 1964, suisse, Neuchâtel Directeur, responsable de la Logistique	Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe Certificat fédéral de capacité d'employé de banque	Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992) BCN dès 1992	

Organigramme opérationnel et fonctionnel au 1er mars 2014

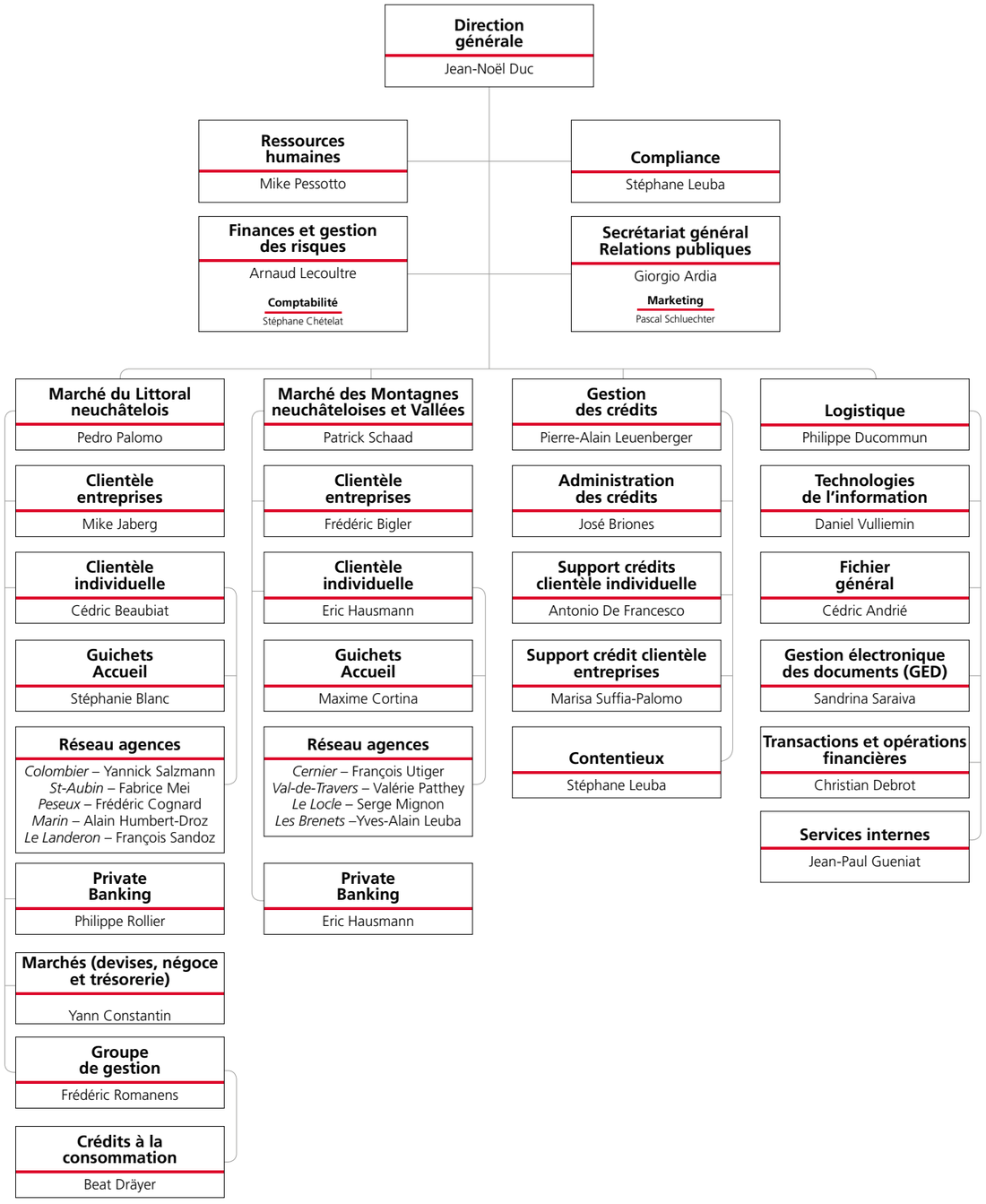

4.3 Conseillers/ères Clientèle entreprises	Localisation
Laila Ecoffey	Neuchâtel
Blaise Houriet	La Chaux-de-Fonds
Christian Kohler	Neuchâtel
Elodie Matile	Neuchâtel
Raphaël Mermillon	La Chaux-de-Fonds
Sophie Pécaut	Neuchâtel
Joanie Regli	La Chaux-de-Fonds
Ana Rita Rodrigues	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds

4.4 Conseillers/ères Private Banking	Localisation
Yvan Adatte	La Chaux-de-Fonds
Christian Jaberg	Neuchâtel
Claude Moser	Neuchâtel
David Moser	Neuchâtel
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	La Chaux-de-Fonds
Nicolas Schwaar	Neuchâtel
Victor Vogt	Neuchâtel

4.5 Conseillers/ères Planification financière	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Hugues Racine	Neuchâtel
Philippe Volery	Neuchâtel

4.3 Conseillers/ères Clientèle individuelle	Localisation
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens-Zumsteg	Neuchâtel
Noémie Frigerio	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Monique Gusmini	Cernier
Gaëtan Jolliet	Colombier
Olivier Joly	St-Aubin
François Robert-Nicoud	Neuchâtel
Philippe Paratte	Neuchâtel
Alain Volery	Marin

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration
La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF	
Indemnité annuelle fixe	CHF	30'000.-
Indemnité de séance	CHF	500.-
Indemnité du Président	CHF	60'000.-
Indemnité du Vice-président	CHF	22'000.-
Indemnité de membre du Comité	CHF	15'000.-

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2013 ont été de CHF 454'000.-. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

5.2 Rémunération de la Direction
La rémunération des membres de la Direction (Directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des vingt-deux membres de la Direction en activité au 31 décembre 2013 s'est élevée à CHF 4'626'037.-. Les bonus de la direction pour l'exercice 2013 ont représenté au total CHF 1'706'731.-. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes
Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés sous chiffre 3.13 de l'annexe du bouclement.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est PricewaterhouseCoopers SA. La BCN a renouvelé le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA en août 2008, à la suite d'un appel d'offre. Le réviseur responsable est M. Philippe Bochud, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2009. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Les honoraires de révision 2013 se sont élevés à CHF 220'000.-, ainsi que CHF 42'600.- s'agissant de prestations diverses. Les tâches de contrôle et de surveillance de l'organe de révision sont du ressort du Conseil d'administration. Le rapport bancaire annuel et les éventuels rapports complémentaires sont examinés dans le cadre des séances du Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la Présidente et le Directeur général.

De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. La BCN dispose d'un site Internet (www.bcn.ch) qui présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion de la BCN peuvent aussi être obtenus à l'adresse : info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.

Commentaires relatifs à l'exercice 2013

Remarques préliminaires
Le niveau des taux en général, hypothécaires en particulier, est resté bas durant toute l'année 2013. Or, plus des trois-quarts des revenus de la BCN sont générés par la différence entre intérêts perçus et versés. En 2013, la BCN a renouvelé pour CHF 1,5 milliards de contrats d'hypothèques à taux fixes à un taux moyen inférieur de 30-40 points à son niveau précédent. Malgré des solutions de refinancement plus avantageuses, l'augmentation du volume d'hypothèques n'a pas permis de compenser la contraction des marges d'intérêts de ces renouvellements.
Le raz-de-marée législatif, qui avait marqué l'exercice 2012, ne s'est malheureusement pas ralenti : introduction de RUBIK (accords fiscaux avec l'Angleterre et l'Autriche), préparation du programme US, exigences réglementaires en matière de fonds propres, accentuées par le volant anticyclique et une avalanche de réglementations diverses qui exigent à chaque fois des adaptations rapides de nos processus et entraînent des coûts informatiques importants.
L'année 2012 avait été placée sous le signe de l'hésitation conjoncturelle. L'année 2013 a connu par contre une reprise modérée de la conjoncture mondiale. Des signes de réelle embellie sont apparus dans certaines zones économiques, comme la zone euro. Parallèlement, les économies nord-américaine et japonaise se sont bien comportées. Mais l'évolution conjoncturelle des pays émergents a déçu les attentes.
La conjoncture a été favorable en Suisse. La croissance a été portée, notamment, par une consommation privée stimulée par des taux d'intérêt faibles, mais aussi une immigration importante et un renchérissement quasi nul. L'emploi s'est stabilisé et le chômage s'est orienté à la baisse. Les taux d'intérêt devraient rester à un niveau bas.

Immobilisations financières
A fin 2013, le portefeuille d'immeubles à vendre comprend un objet pour une valeur de CHF 719'000.-, situation inchangée par rapport à fin 2012.

Crédits commerciaux et hypothécaires
Les prêts à la clientèle atteignent CHF 7,7 milliards, en progression de 5,9%. Cette progression confirme l'efficience du modèle d'affaires et le rôle d'acteur majeur de la BCN dans les secteurs immobilier et industriel neuchâtelois.
Tout en assurant une maîtrise des risques toujours plus rigoureuse, la BCN a développé son portefeuille d'hypothèques (+6,9% à CHF 6'518 millions) plus rapidement que la progression du marché mais également plus vite que ses attentes. Notre taux d'avance moyen sur les objets immobiliers (montant du crédit rapporté à la valeur vénale de l'objet financé) s'établit en baisse à 56%, soit une saine exposition aux risques.
Les créances sur la clientèle commerciale et les collectivités publiques progressent plus modestement de +0,6%, à CHF 1'156 millions. Il n'en demeure pas moins que le soutien aux entreprises locales fait partie du patrimoine génétique de la BCN. Au travers de sa prestation « PME Plus », la banque assiste les petites, moyennes et grandes entreprises dans les périodes-clés de leur existence : reprise d'entreprise, forte croissance des affaires, investissements importants.
En 2013, « PME Plus » a soutenu trente-cinq entreprises pour un volume global de CHF 25 millions. Depuis son lancement en juin 2006, « PME Plus » a épaulé deux cents neuf petites et moyennes entreprises, actives dans trente et un secteurs d'activités différents, pour un montant total de CHF 100 millions.

Analyse financière - évolution du bilan

En 2013, la BCN maintient un rythme de développement supérieur à celui de son secteur.
Les postes-clés affichent des progressions sensibles :

Bilan synthétique	2013	2012	Variations en %
Exprimé en millions de francs			
Total du bilan	9'292	8'516	+9,1
Prêts à la clientèle	7'675	7'245	+5,9
Avoirs de la clientèle	5'906	5'462	+8,1
Fonds propres (après répartition)	640	608	+5,3

L'activité s'est significativement développée en 2013, grâce au renforcement des liens avec :

- Les entreprises, dans leurs activités courantes et leurs investissements,
- Les ménages, dans leurs projets immobiliers et la gestion de leur patrimoine (épargne, placements, prévoyance…).

Evolution du bilan 2005-2013 (en millions de francs)

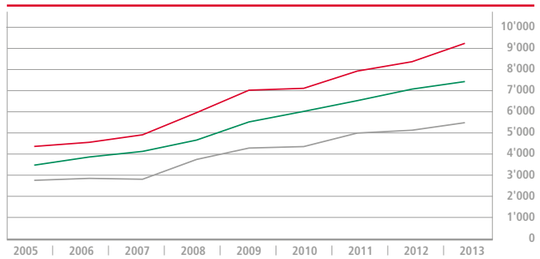

Bilan
Prêts à la clientèle
Avoirs de la clientèle

La BCN conforte sa position d'acteur principal du marché bancaire neuchâtelois en gagnant de nouvelles parts de marché en 2013.

Principales évolutions à l'actif

L'encours des prêts à la clientèle atteint CHF 7,7 milliards. Les créances hypothécaires se développent fortement (+6,9% ou CHF 423 millions) à CHF 6,5 milliards (CHF 6'518 millions). Les créances sur la clientèle commerciale progressent de 0,6%, à CHF 1'156 millions.
Ces chiffres confirment la polyvalence du modèle d'affaires de la BCN, tourné vers l'ensemble des acteurs économiques locaux (corporations de droit public, PME, particuliers, etc.)

Répartition de l'actif en %

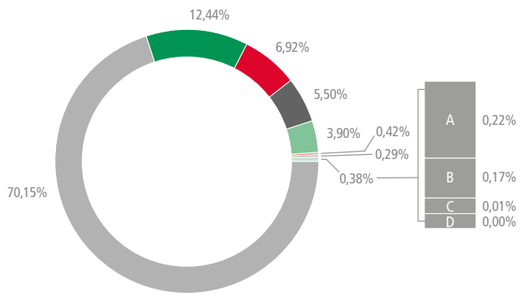

- Créances hypothécaires
- Créances sur la clientèle
- Créances sur les banques
- Liquidités
- Immobilisations financières
- Immobilisations corporelles
- Autres actifs
- A Participations
- B Comptes de régularisation
- C Créances résultant de papiers monétaires
- D Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Principales évolutions au passif

Les dépôts se sont étoffés pour atteindre CHF 5'906 millions, en augmentation de 8,1% (ou CHF 445 millions). La collecte s'est développée par le biais de l'épargne traditionnelle, pièce maîtresse de l'équilibre de la banque, qui progresse de 3,1% à CHF 2'841 millions. Les autres engagements de la clientèle bondissent de 20,5% à CHF 2'813 millions tandis que l'encours des obligations de caisse (-32% à CHF 253 millions) pâtit des taux de rémunération actuels.
Le recours accru aux emprunts auprès de la Centrale d'émission de lettres de gage a pérennisé le financement à long terme de la banque (+14,4% à CHF 1'729 millions).

Répartition du passif en %

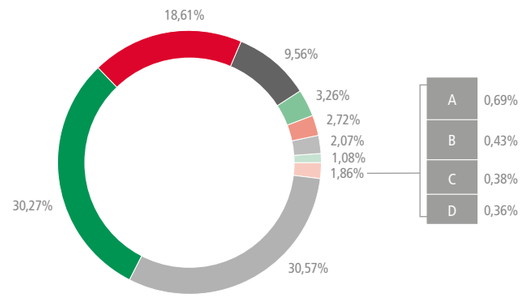

- Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement
- Autres engagements envers la clientèle
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts
- Engagements envers les banques
- Réserve pour risques bancaires généraux
- Obligations de caisse
- Réserves légales
- Capital de dotation
- A Autres passifs (y compris bénéfice)
- B Correctifs de valeurs et provisions
- C Autres réserves
- D Comptes de régularisation

Couverture des prêts par les avoirs des clients

Les fonds déposés couvrent 77% des crédits accordés.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent le capital de dotation, les réserves légales et les réserves pour risques bancaires généraux, soit des postes de bilan entrant dans la catégorie « Tier 1 » selon les articles 18–23 OFR et 31 OFR.
Après répartition du résultat, les fonds propres de la BCN s'élèvent à CHF 640 millions. La forte capacité bénéficiaire de la BCN, accompagnée par une politique de thésaurisation des résultats, permet aux fonds propres de couvrir 168,4% des risques, soit un ratio supérieur aux montants légaux exigés.

Evolution des fonds propres et des provisions de la BCN

(en millions de francs)

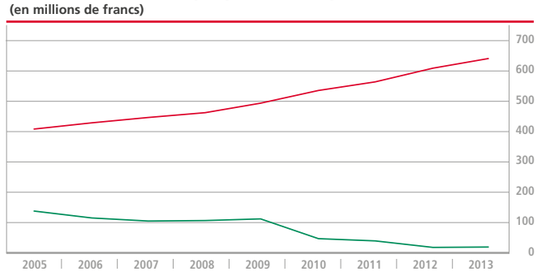

Fonds propres après répartition du résultat
Correctifs de valeurs et provisions

Résultat
Le compte de résultat affiche des produits inchangés à CHF 124,7 millions :

- Les revenus d'intérêts reculent de -4,1% à CHF 87,4 millions,
- Les commissions augmentent de 7,0% à CHF 22,3 millions,
- Le résultat des opérations de négoce retrouve un niveau normal à CHF 9,2 millions (-6,4%), après 2 années exceptionnelles.

Répartition des produits
(autres résultats ordinaires non compris)

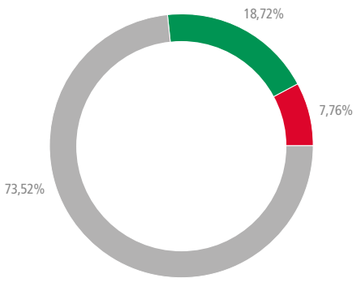

- Opération d'intérêts
- Opération de négoce
- Opérations de commissions et prestations de services

Les autres résultats ordinaires représentent un apport de CHF 5,7 millions.

La maîtrise des charges d'exploitation (-0,4%) améliore le ratio « coûts/revenus » à 49,3%.

Répartition des charges

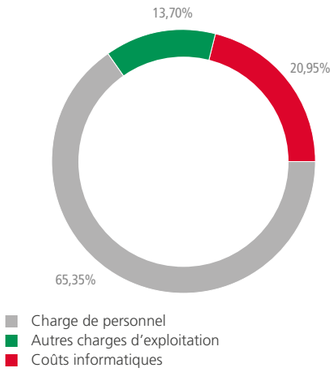

Le résultat intermédiaire, avant produits et charges extraordinaires, soit le niveau déterminant pour évaluer la performance de la banque, progresse de +5,4% à CHF 50,9 mios.

Les fonds propres sont renforcés par une attribution de CHF 23,7 millions (+3%) à la réserve pour risques bancaires généraux (RBG).

Le bénéfice net progresse de 5,9% à CHF 30,9 millions et permet :

- D'augmenter la rétribution complémentaire à l'Etat de 7,3% ce qui porte le montant total versé à notre propriétaire, y compris la rémunération de la garantie de l'Etat à CHF 21 millions. Déduction faite de cette garantie, le rendement du capital se monte à 19,7% :

Rémunération de la garantie de l'Etat	1,27 mios
Intérêt sur le capital de dotation	5,00 mios
Attribution complémentaire à l'Etat	14,73 mios
Total (en CHF)	**21,00 mios**

- De renforcer les fonds propres de la BCN en attribuant CHF 9,8 millions (+7,3%) à la réserve légale en sus des CHF 23,7 millions affectés aux RBG.

Comptes annuels 2013

Bilan au 31.12.2013 avant répartition du bénéfice (en milliers de francs)	**Annexes**	**au 31.12.2013**	**au 31.12.2012**
Actifs			
Liquidités		510'631	342'882
Créances résultant de papiers monétaires		787	1'430
Créances sur les banques		643'123	500'959
Créances sur la clientèle	3.1	1'156'344	1'148'944
Créances hypothécaires	3.1	6'518'399	6'095'566
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	41	226
Immobilisations financières	3.2	362'310	346'581
Participations	3.2-3.3	20'199	20'288
Immobilisations corporelles	3.4	39'226	38'309
Comptes de régularisation		14'593	11'233
Autres actifs	3.5	26'802	10'337
Total des actifs		**9'292'455**	**8'516'755**
Total des créances de rang subordonné		530	500
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		154'630	156'991
dont créances sur le Canton de Neuchâtel		*50'000*	*50'000*
Passifs			
Engagements envers les banques		888'543	814'432
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'840'606	2'754'926
Autres engagements envers la clientèle		2'813'141	2'334'831
Obligations de caisse		252'666	371'961
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	1'729'000	1'512'000
Comptes de régularisation		34'366	38'842
Autres passifs	3.5	32'832	19'669
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	40'060	41'903
Réserve pour risques bancaires généraux	3.9	303'099	280'905
Capital de dotation	3.10	100'000	100'000
Réserve légale		192'202	183'050
Autres réserves		35'000	35'000
Bénéfice reporté		84	94
Bénéfice de l'exercice		30'856	29'142
Total des passifs		**9'292'455**	**8'516'755**
Total des engagements de rang subordonné		0	0
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		9'267	9'340
dont engagements envers le Canton de Neuchâtel		*8'213*	*8'309*
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	3.1-4.1	20'309	33'891
Engagements irrévocables	3.1-4.2	315'570	459'290
Engagements de libérer des versements supplémentaires	3.1	11'401	11'401
Instruments financiers dérivés :	4.3		
- Valeur de remplacement positive		25'203	2'677
- Valeur de remplacement négative		7'852	13'677
- Montant du sous-jacent		1'239'098	1'035'328
Opérations fiduciaires	4.4	8'288	9'609

Compte de résultat au 31.12.2013 (en milliers de francs)	**Annexes**	**au 31.12.2013**	**au 31.12.2012**
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire			
Résultat des opérations d'intérêts			
- Produit des intérêts et des escomptes		167'347	173'330
- Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		7	22
- Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		4'712	5'147
- Charges d'intérêts		-84'585	-87'307
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		**87'481**	**91'192**
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
- Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'742	1'984
- Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		17'648	16'344
- Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'915	3'485
- Charges de commissions		-1'025	-1'000
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		**22'280**	**20'813**
Résultat des opérations de négoce	5.2	**9'239**	**9'875**
Autres résultats ordinaires			
- Résultat des aliénations d'immobilisations financières		1'851	48
- Produit des participations		1'613	1'217
- Résultat des immeubles		135	149
- Autres produits ordinaires		4'544	4'048
- Autres charges ordinaires		-2'446	-2'617
Sous-total autres résultats ordinaires		**5'697**	**2'845**
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	40'182	40'781
Autres charges d'exploitation	5.4	21'310	20'948
Sous-total charges d'exploitation		**61'492**	**61'729**
Bénéfice brut		**63'205**	**62'996**
Amortissements sur l'actif immobilisé		11'992	11'726
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		269	2'931
Résultat intermédiaire		*50'944*	*48'339*
Produits extraordinaires	5.5	5'129	21'591
Charges extraordinaires	5.5	25'217	40'788
Bénéfice de l'exercice		**30'856**	**29'142**

Tableau de financement au 31.12.2013 (en milliers de francs)	**Exercice de référence**		**Exercice précédent**	
	Sources de fonds	**Emplois de fonds**	**Sources de fonds**	**Emplois de fonds**
Flux de fonds du résultat opérationnel (Financement interne)				
Résultat de l'exercice	30'856		29'142	
Amortissements sur l'actif immobilisé	11'992		11'726	
Correctifs de valeurs et provisions		1'843		16'322
Comptes de régularisation actifs		3'360	1'185	
Comptes de régularisation passifs		4'476		47
Autres actifs		16'465	3'593	
Autres passifs	13'163			3'894
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		20'000		22'417
Total	**56'011**	**46'144**	**45'646**	**42'680**
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve pour risques bancaires généraux	22'194		36'350	
Capital de dotation				
Total	**22'194**	**0**	**36'350**	**0**
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations				479
Immeubles		2'266		2'446
Autres immobilisations corporelles		10'554		8'027
Total	**0**	**12'820**	**0**	**10'952**
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques	100'000			20'000
- Engagements envers la clientèle	50'000			10'000
- Obligations de caisse		27'817		111'092
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	217'000		386'000	
- Fonds d'épargne et de placement	85'680		182'298	
- Créances sur les banques				
- Créances sur la clientèle		5'544		24'245
- Créances hypothécaires		793'175	57'923	
- Immobilisations financières		67'115		38'404
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques		25'889		21'657
- Engagements envers la clientèle	428'310			10'750
- Obligations de caisse		91'478	33'905	
- Créances résultant de papiers monétaires	643		191	
- Créances sur les banques		142'164	372'683	
- Créances sur la clientèle		1'856		89'830
- Créances hypothécaires	370'342			466'487
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	185		396	
- Immobilisations financières	51'386			61'533
Total	**1'303'546**	**1'155'038**	**1'033'396**	**853'998**
Etat des liquidités				
Liquidités		167'749		207'762
Total Sources de fonds	**1'381'751**		**1'115'392**	
Total Emplois de fonds		**1'381'751**		**1'115'392**

Emploi du bénéfice au bilan pour 2013 (en milliers de francs)	**Exercice de référence**	**Exercice précédent**
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	30'856	29'142
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	84	94
Solde à répartir	**30'940**	**29'236**
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000.- à 5 %	5'000	5'000
et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :		
- à la réserve légale	9'820	9'152
- à l'Etat de Neuchâtel	16'000	15'000
dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat	*1'270*	*1'272*
dont à titre d'attribution complémentaire	*14'730*	*13'728*
- report à nouveau	120	84
	30'940	**29'236**

Annexe du bouclement 2013

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Activités
L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et dix agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan
L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce
La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de services
La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine Internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

Externalisation des activités
La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plateforme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg.
La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zürich, pour les prestations de scannage de tous les documents de la banque ainsi que le traitement du trafic des paiements.
Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

Personnel
A fin 2013, l'effectif du personnel s'élevait à 312 collaboratrices et collaborateurs. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 274,1 (273,7 à fin 2012), auquel il faut ajouter 19 apprenties et apprentis.

Evaluation des risques
Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte dans l'établissement des états financiers.

Risques de défaillance
La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- Objet de rendement : valeur de rendement
- Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage ou valeur de rendement
- Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. En principe, chaque engagement hypothécaire doit être amorti. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système informatisé d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant quatre catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

Risques de taux
Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Risques de marché
Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

Risques de liquidités
Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

Risques opérationnels
Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Conformité et risques juridiques
Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux
Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

Saisie des opérations et inscription au bilan
Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères
Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture :

	au 31.12.2013	au 31.12.2012
EUR	1,2263	1,2072
USD	0,8907	0,9152

Principes généraux d'évaluation
Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif
Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances résultant de papiers monétaires
Il s'agit d'effets de change et de chèques qui sont évalués à la valeur nominale. Lorsque l'échéance est postérieure à la date de clôture du bilan, le produit des escomptes est corrigé pour la période restant à courir par un compte de régularisation figurant au passif.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires
Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dûs au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les opérations hors bilan, tels que les engagements fermes et les garanties, sont comprises dans cette évaluation. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance »; la banque renonce par conséquent à les comptabiliser au compte de résultat et les enregistre directement sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ». Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité : chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). La catégorie 11 contiendra les clients faisant l'objet de correctifs de valeurs et provisions individuelles. Afin de tenir compte des risques inhérents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10. La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité. Pour le portefeuille de crédits à la consommation, qui comprend un grand nombre de petites créances, les correctifs de valeurs des crédits à la consommation sont déterminés par la moyenne des utilisations des cinq derniers exercices multipliée par la duration (4 ans), puis pondérée à 150%.

Titres et métaux précieux destinés au négoce
Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « Résultat des opérations de négoce ».

Immobilisations financières
Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure. Les dépôts d'or sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations
Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles
Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les travaux d'aménagement ou de transformation des comptoirs bancaires sont amortis sur cinq ans au maximum. Le matériel informatique et les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année. Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance
La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16.

Correctifs de valeurs et provisions
Pour chaque risque existant, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. Les constitutions de correctifs de valeurs et de provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les recouvrements provenant de créances totalement amorties sont crédités au poste du compte de résultat « Produits extraordinaires ». Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires, ainsi que les provisions destinées à la couverture des risques de défaillance et des autres risques sont portés au bilan sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

Réserve pour risques bancaires généraux
La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires
La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture
La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Changement des principes comptables et d'évaluation
Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas subi de modification au cours de l'exercice sous revue.

3. Informations se rapportant au bilan
(en milliers de francs)

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

		Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Collectivités de droit public	Total
Prêts						
Créances sur la clientèle		240'530	101'979	549'826	264'009	1'156'344
Créances hypothécaires		6'308'752	208'157	1'490		6'518'399
Immeubles d'habitation		5'275'086	208'157	1'490		5'484'733
Immeubles commerciaux		617'589				617'589
Immeubles artisanats et industries		256'915				256'915
Autres		159'162				159'162
Total des prêts	**Exercice de référence**	**6'549'282**	**310'136**	**551'316**	**264'009**	**7'674'743**
	Exercice précédent	6'010'845	312'215	681'709	239'741	7'244'510
Hors bilan						
Engagements conditionnels		3'470	12'022	4'817		20'309
Engagements irrévocables		217'457		98'113		315'570
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				11'401		11'401
Total hors bilan	**Exercice de référence**	**220'927**	**12'022**	**114'331**	**0**	**347'280**
	Exercice précédent	310'573	16'810	161'755	15'443	504'581

Prêts compromis	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Exercice de référence	34'417	18'667	15'750	15'407
Exercice précédent	39'606	16'992	22'614	18'579

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2.a Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres de créance		
cotés		
non cotés		
Titres de participation		
Métaux précieux	41	226
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	**41**	**226**

3.2.b Immobilisations financières

	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
	Valeur comptable		Juste valeur	
Titres de créance	**304'104**	**262'372**	**307'658**	**270'244**
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	*304'104*	*262'372*	*307'658*	*270'244*
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse				
Titres de participation	**24'826**	**25'372**	**29'082**	**26'720**
dont participations qualifiées				
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	*24'826*	*25'372*	*29'082*	*26'720*
Métaux précieux	**32'661**	**58'118**	**32'661**	**58'118**
Immeubles	**719**	**719**	**719**	**719**
Total	**362'310**	**346'581**	**370'120**	**355'801**
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	*304'104*	*259'088*	*307'658*	*267'074*

3.2.c Participations

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	15'120	15'120
sans valeur boursière	5'079	5'168
Total des participations	**20'199**	**20'288**

3.3 Participations essentielles

		Exercice de référence		Exercice précédent
Raison sociale et siège	**Activité**	**Capital**	**Part au capital**	**Part au capital**
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14%	14%
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8%	8%
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12%	12%
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11%	11%
FINARBIT SA, Küsnacht	Courtage	1'500	5%	5%
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9%	9%

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Changement d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires	27'171	6'883	20'288				89	20'199
Total des participations	**27'171**	**6'883**	**20'288**				**89**	**20'199**
Immeubles à l'usage de la banque (y compris travaux de rénovation)	92'861	64'950	27'911		2'266		1'993	28'184
Autres immeubles	14'613	11'505	3'108				85	3'023
Autres immobilisations corporelles (y compris logiciels)	113'509	106'219	7'290		10'554		9'825	8'019
Total des immobilisations corporelles	**220'983**	**182'674**	**38'309**		**12'820**		**11'903**	**39'226**
Valeur d'assurance incendie des immeubles				92'379				
Valeurs d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles				16'550				

3.5 Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	**Autres passifs**	**Autres actifs**	**Autres passifs**
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Opérations de couverture - Gestion du bilan	22'496	7'531	2'549	12'907
Opérations de négoce - Contrats à terme sur devises et métaux avec la clientèle	2'707	321	128	770
Total des valeurs de remplacement des instruments dérivés	**25'203**	**7'852**	**2'677**	**13'677**
Compte de compensation		20'937	6'745	
Impôts indirects	1'494	2'717	667	3'317
Comptes de règlement	91	63	90	1'402
Postes divers	14	1'263	158	1'272
Total des autres actifs et passifs	**26'802**	**32'832**	**10'337**	**19'668**

3.6 Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur comptable du gage	**Engagements effectifs**	**Valeur comptable du gage**	**Engagements effectifs**
a. Actifs mis en gage et cédés aux fins de garantie ainsi que les engagements effectifs correspondants				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	27'094		27'140	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	1'944'825	1'629'000	1'681'672	1'412'000
Autres	19'000	19'000		
	Exercice de référence		**Exercice précédent**	
b. Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres				
Prétentions découlant de la mise en gage « cash » lors de la conclusion d'une prise de pension			16'648	
Engagements découlant du « cash » reçu lors de la mise en pension				
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de la mise en pension				
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre de la mise en pension			16'424	

3.7 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Exercice de référence	Exercice précédent
15'342	2'697

3.7.1 Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Tous les collaboratrices et collaborateurs sont couverts par un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite acquise au jour de la fin du rapport de service est en fonction des années d'assurance accomplies, y compris les années achetées et sous déduction des années perdues.
Pour 37 années d'assurance accomplies, elle est égale à 60% du traitement assuré. Pour une durée d'assurance inférieure ou supérieure, elle est réduite ou augmentée de 1/37e de son montant par année manquante ou supplémentaire. Le montant annuel de la rente de retraite servie est diminuée de 5% par année d'anticipation.

3.7.2 Avantages / engagements économiques provenant d'un excédent de couverture / découvert

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 103,71% à fin 2012, respectivement de 101,16% à fin 2011 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.
La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2012 qu'à fin 2011. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique. Il existe, selon les informations fournies par la Caisse de retraite, un excédent de couverture au 31.12.2013. Aucune mesure d'assainissement n'est envisagée.

3.7.3 Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

3.7.4 Charges de personnel

	Exercice de référence	Exercice précédent
Les contributions de l'employeur s'élèvent à	3'634	3'667

3.8 Emprunts obligataires en cours

	Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Valeur nominale
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	1,86%	2013-2029	1'629'000
Exercice précédent	2,10%	2012-2026	1'412'000

	Année émission	Taux intérêt	Remboursement	Valeur nominale
Propres emprunts	2012	1,25%	26.04.2021	100'000
Exercice précédent	2012	1,25%	26.04.2021	100'000
Total				**1'729'000**
Exercice précédent				***1'512'000***

3.9 Correctifs de valeurs et provisions, réserve pour risques bancaires généraux

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrements et risques-pays)	38'256	-649	91	1'407	-2'777	36'328
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	3'517	-15		3'428	-3'328	3'602
Autres provisions	130					130
Total des correctifs de valeurs et provisions	**41'903**	**-664**	**91**	**4'835**	**-6'105**	**40'060**
A déduire : Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif						
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	**41'903**	**-664**	**91**	**4'835**	**-6'105**	**40'060**
Réserve pour le parrainage de manifestations sportives, culturelles et de formation	2'041				-1'256	785
Réserve pour prix à l'innovation	5'276				-250	5'026
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	270'088			23'700		293'788
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	**280'905**			**23'700**	**-1'506**	**303'099**

3.10 Capital de dotation

	Exercice de référence	Exercice précédent
Versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital de dotation	100'000
Réserve légale	183'050
Réserve pour risques bancaires généraux	280'905
Autres réserves	35'000
Bénéfice au bilan	29'236
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	**628'191**
Réserves pour risques bancaires généraux :	
+ Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	23'700
- Utilisation de la réserve pour manifestations sportives, culturelles et de formation	-1'256
- Utilisation de la réserve pour Prix à l'innovation	-250
- Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel	-20'000
+ Bénéfice de l'exercice de référence	30'856
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	**661'241**
dont Capital de dotation	100'000
Réserve légale	192'202
Réserve pour risques bancaires généraux	303'099
Autres réserves	35'000
Bénéfice au bilan	30'940

Selon l'article 11 LBCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.
Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle: Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans	Immeubles	Total
Actif circulant								
Liquidités	510'631							510'631
Créances résultant de papiers monétaires			787					787
Créances sur les banques	114'541		243'582	285'000				643'123
Créances sur la clientèle	643	176'497	471'672	123'489	258'940	125'103		1'156'344
Créances hypothécaires	3'322	161'545	538'078	823'996	3'208'040	1'783'418		6'518'399
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	41							41
Immobilisations financières	24'825	32'662	10'006	11'141	204'738	78'219	719	362'310
Total de l'actif circulant	**654'003**	**370'704**	**1'264'125**	**1'243'626**	**3'671'718**	**1'986'740**	**719**	**9'191'635**
Exercice précédent	**503'127**	**419'768**	**1'514'577**	**1'205'773**	**3'618'117**	**1'174'507**	**719**	**8'436'588**
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	37'459		83'084	30'000	463'000	275'000		888'543
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'840'606						2'840'606
Autres engagements envers la clientèle	1'951'348		64'294	297'499	220'000	280'000		2'813'141
Obligations de caisse			22'132	50'967	156'126	23'441		252'666
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			20'000	75'000	476'000	1'158'000		1'729'000
Total des fonds étrangers	**1'988'807**	**2'840'606**	**189'510**	**453'466**	**1'315'126**	**1'736'441**		**8'523'956**
Exercice précédent	**1'709'850**	**2'754'926**	**129'062**	**442'928**	**1'327'884**	**1'423'500**		**7'788'150**

3.13 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	154'630	174'532
Engagements envers des sociétés liées	9'267	28'541
Crédits aux organes	23'153	22'459

Sont considérés comme sociétés liées les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.
Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement.
- déduction de 1% pour les hypothèques à taux variable
- déduction de 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

3.14 Répartition des actifs et passifs entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de référence: Suisse	Etranger	Exercice précédent: Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	508'397	2'234	338'362	4'520
Créances résultant de papiers monétaires	787		1'430	
Créances sur les banques	538'154	104'969	355'520	145'439
Créances sur la clientèle	1'148'955	7'389	1'144'568	4'376
Créances hypothécaires	6'518'399		6'095'566	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	41		226	
Immobilisations financières	352'030	10'280	319'133	27'448
Participations	20'199		20'288	
Immobilisations corporelles	39'226		38'309	
Comptes de régularisation	14'593		11'233	
Autres actifs	26'802		10'337	
Total des actifs	**9'167'583**	**124'872**	**8'334'972**	**181'783**
Passifs				
Engagements envers les banques	488'489	400'054	344'287	470'145
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'701'746	138'860	2'607'452	147'474
Autres engagements envers la clientèle	2'759'245	53'896	2'275'711	59'120
Obligations de caisse	252'666		371'961	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gages et emprunts	1'729'000		1'512'000	
Comptes de régularisation	34'366		38'842	
Autres passifs	32'832		19'669	
Correctifs de valeurs et provisions	40'060		41'903	
Réserve pour risques bancaires généraux	303'099		280'905	
Capital de dotation	100'000		100'000	
Réserve légale	192'202		183'050	
Autres réserves	35'000		35'000	
Bénéfice reporté	84		94	
Bénéfice de l'exercice	30'856		29'142	
Total des passifs	**8'699'645**	**592'810**	**7'840'016**	**676'739**

3.15 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays

	Exercice de référence: Valeur absolue	Part en %	Exercice précédent: Valeur absolue	Part en %
Actifs situés en Suisse	9'167'583	98,66	8'334'972	97,87
Actifs situés dans d'autres pays	124'872	1,34	181'783	2,13
Total des actifs	**9'292'455**	**100,00**	**8'516'755**	**100,00**

3.16 Total des actifs et des passifs selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
Actifs portés au bilan	**8'981'713**	**125'785**	**71'593**	**94'049**	**19'315**	**9'292'455**
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	86'246	24'572	448	1'009		112'275
Total des actifs	**9'067'959**	**150'357**	**72'041**	**95'058**	**19'315**	**9'404'730**
Passifs portés au bilan	**9'088'757**	**113'362**	**61'884**	**10'204**	**18'248**	**9'292'455**
+ Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options		24'588	452	87'235		112'275
Total des passifs	**9'088'757**	**137'950**	**62'336**	**97'439**	**18'248**	**9'404'730**
Position nette par devise	**-20'798**	**12'407**	**9'705**	**-2'381**	**1'067**	

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan (en milliers de francs)

4.1 Engagements conditionnels

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements par avals, cautionnements et garanties	20'309	33'891

4.2 Engagements irrévocables

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements et promesses de crédits	315'570	459'290

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps				22'496	7'531	1'150'000
Options (OTC)						
Contrats à terme, yc FRAs						
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	2'707	321	89'098			
Options (OTC)						
Total	**2'707**	**321**	**89'098**	**22'496**	**7'531**	**1'150'000**
Exercice précédent	**129**	**770**	**85'328**	**2'549**	**12'908**	**950'000**

4.4 Opérations fiduciaires

	Exercice de référence	Exercice précédent
Auprès de banques tierces	8'288	9'609

5. Informations se rapportant au compte de résultat (en milliers de francs)

5.1 Indications d'un produit essentiel de refinancement dans la rubrique produit des intérêts et des escomptes

	Exercice de référence	Exercice précédent
	néant	néant

5.2 Répartition du résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence	Exercice précédent
Opérations de négoce sur titres	0	0
Devises et espèces	9'271	10'139
Métaux précieux	-32	-264
Total	**9'239**	**9'875**

5.3 Répartition des charges de personnel

	Exercice de référence	Exercice précédent
Organes de la banque et personnel	31'574	31'986
Prestations sociales	6'958	7'046
Autres charges de personnel	1'650	1'749
Total	**40'182**	**40'781**

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation

	Exercice de référence	Exercice précédent
Coût des locaux	1'210	1'319
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	13'035	12'091
Autres charges d'exploitation	7'065	7'538
Total	**21'310**	**20'948**

5.5 Autres informations se rapportant au compte de résultat

	Exercice de référence	Exercice précédent
Produits extraordinaires		
Utilisation de la réserve pour parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'256	1'386
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation	250	821
Dissolution de la provision risques assurés		15'900
Dissolution provision crédits à la consommation		1'512
Créances récupérées	556	488
Récupération intérêts compromis des années précédentes	204	53
Provisions spécifiques, dissolutions de correctifs de valeurs supérieures aux constitutions, solde excédentaire	1'321	373
Divers produits hors exploitation	1'542	1'058
Total	**5'129**	**21'591**
Charges extraordinaires		
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	23'700	36'557
Attribution à la réserve manifestations culturelles et sportives	0	2'000
Coûts liés au parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'256	1'386
Coûts liés au Prix à l'innovation	250	821
Divers charges hors exploitation	11	24
Total	**25'217**	**40'788**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2013

Rapport de l'organe de révision au
Conseil d'Etat sur l'audit des comptes annuels de
Banque Cantonale Neuchâteloise
Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 47 à 63) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes de banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Sylvie Balet-Gasser
Expert-réviseur

Neuchâtel, le 31 mars 2014

Plateau de la gare - Neuchâtel

« Un besoin de simplicité
et de proximité »

A votre service
partout dans le canton

Boudry
Centre de l'Ile
Centre Migros

Les Brenets
Grand-Rue 20

La Brévine

Cernier
Rue Guillemette-de-Vergy 2

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 44
Centre Commercial Les Eplatures
Centre Métropole
Hôpital

Colombier
Avenue de la Gare 12

Cortaillod
Littoral-Centre

Cressier
Route de Neuchâtel 9

Les Geneveys-sur-Coffrane
Rue du 1er Mars

Hauterive
Rue de la Rebatte 1

Le Landeron
Rue du Jolimont 6
Centre Migros Dès juin 2014

Le Locle
Grande-Rue 25

Neuchâtel
Place Pury 4
Rue de l'Hôpital 5
Fun'ambule
Place de la Gare
Hôpital Pourtalès
Pharmacie Rue de Monruz 23

Peseux
Grand-Rue 6
La Halle aux Chaussures

Les Ponts-de-Martel
Grande-Rue 25

Saint-Aubin
La Couronne 3

La Tène
Marin-Épagnier
Rue Auguste-Bachelin 8
Marin-Centre
Manor

Val-de-Travers
Couvet
Grand-Rue 13
Fleurier
Avenue de la Gare 1

Les Verrières
Grand-Bourgeau 58

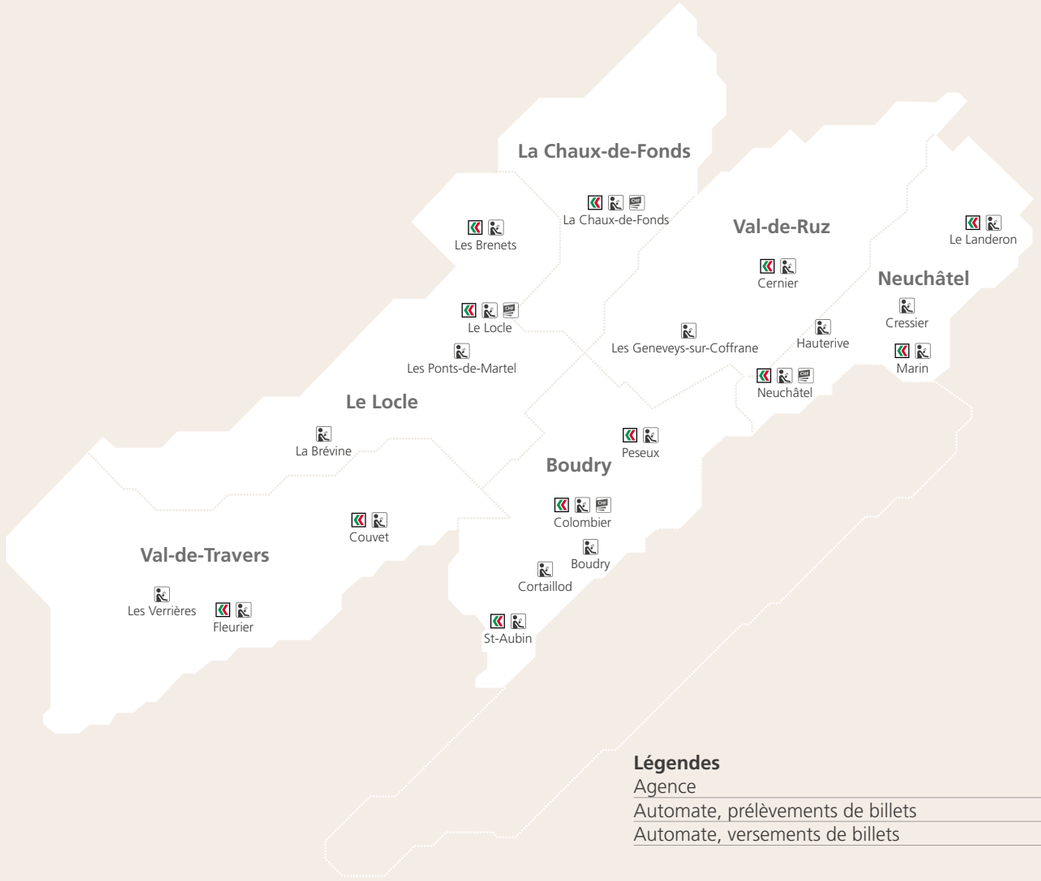

Légendes
Agence
Automate, prélèvements de billets
Automate, versements de billets

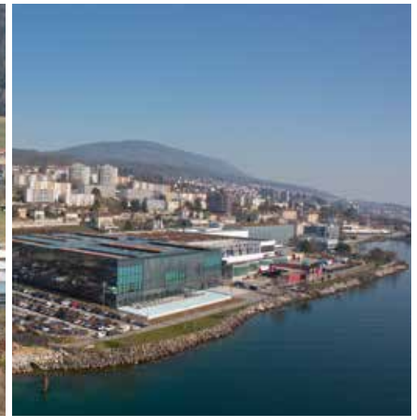

Impressum
Création et réalisation : Inox Communication
Photographies : Guillaume Perret, Matthieu Spohn, Villars Graphic SA
Impression : Imprimerie Baillod
© Banque Cantonale Neuchâteloise

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C003211
FSC
www.fsc.org

BCN

Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel
T +41(0)32 723 61 11
F +41(0)32 723 62 36

info@bcn.ch
www.bcn.ch

L'Etat de Neuchâtel garantit les engagements de la BCN